



Les cahiers de
PROSPECTIVE
Jeunesse

Bureau de dépôt - 1050 BRUXELLES 5

Cahiers - Volume 9 - n° 1 - 1er trimestre 04

Cahier numéro 30

Dossier :
**“Contextes et
consommations”**

**Je suis ce que j’achète, j’achète ce
que je suis.**

**Consommation et modération :
impossible conciliation?**

**Psychotropes : usages et contexte de
prohibition**

**Sécurité : consommation sans
sommation !**

**Guindaille et boissons : quand ça
déborde sur l’environnement.**

Rédacteur en Chef

• Henri Patrick CEUSTERS

Secrétaire de Rédaction

• Claire HAESAERTS

Relecture et corrections

• Danielle DOMBRET

Comité de Rédaction

• Henri Patrick CEUSTERS

• Claire HAESAERTS

• Martine DAL

• Emmanuelle CASPERS

• Bernard DE VOS

Comité d'Accompagnement

• Philippe BASTIN, Directeur d'Infor Drogues, Bruxelles.

• Line BEAUCHESNE, Professeure agrégée, Département de Criminologie, Université d'Ottawa, Canada.

• Alain CHERBONNIER, Philologue, Licencié en Education pour la Santé, Question Santé asbl.

• Manu GONÇALVES, Assistant social, Coordinateur du Centre de Guidance d'Ixelles.

• Vincent GUÉRIN, Responsable de la collection Education pour la Santé de la Médiathèque de la Communauté Française de Belgique.

• Pascale JAMOULLE, Chargée de Recherche de la Cellule Toxicomanies du CPAS de Charleroi.

• Tatiana PEREIRA, Attachée Direction Promotion Santé, Ministère de la Communauté française.

• Renaud QUOIDBACH, Responsable de Projets, Modus Vivendi.

• Micheline ROELANDT, Psychiatre, Bruxelles.

• Gustave STOOP, Administrateur SOS Jeunes - Prospective Jeunesse.

• Jacques VAN RUSSELT, Coordinateur Alfa, Liège, Président de la Fedito wallonne.

Illustration de couverture

• Etienne SCHREDER

Illustrations

• Jacques VAN RUSSELT

Mise en page

• Claire HAESAERTS

• Henri Patrick CEUSTERS

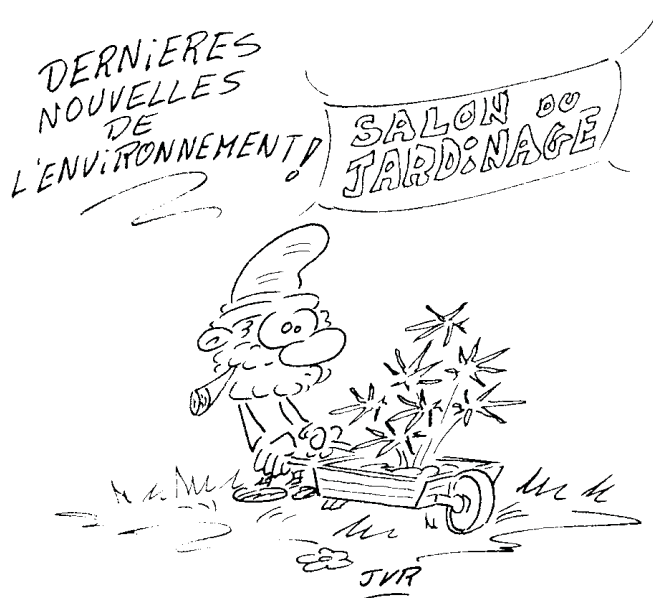
Impression

• Nuance 4, Naninne

Editeur Responsable

• Raymond VERITER

N° ISSN : 1370-6306



Les articles publiés reflètent les opinions de leur(s) auteur(s) mais pas nécessairement celles des responsables des "Cahiers de Prospective Jeunesse".

Ces articles peuvent être reproduits moyennant la citation des sources et l'envoi d'un exemplaire à la rédaction.

Ni Prospective Jeunesse asbl, ni aucune personne agissant au nom de celle-ci n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations reprises dans cette publication.

Publication trimestrielle

Abonnement annuel

Frais d'envoi compris

	Belgique	CEE	Autres pays
Institution	22.31	24.79	27.27
Personnel	18.59	21.07	23.55
Etudiant	14.87	17,35	19.83

Prix au numéro: 6.20

Numéro de compte bancaire : 210-0509908-31



Prospective Jeunesse asbl

27 rue Mercelis - 1050 Bruxelles

Tél: 02/512.17.66 - Fax: 02/513.24.02

E-mail : cahiers@prospective-jeunesse.be
Site Internet : <http://www.prospective-jeunesse.be>



Avec le soutien de la Communauté française de Belgique et de la Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale.



Recours contre une loi par trop "discriminante"

Plusieurs associations, dont Prospective Jeunesse, Infor-Drogues, la Ligue des Droits de l'Homme et les fédérations bruxelloise et wallonne des institutions pour toxicomanes (FEDITO) ont introduit un recours contre la nouvelle loi "drogues" entrée en vigueur le 2 juin 2003. Le secteur a déjà eu l'occasion de soulever plusieurs éléments de cette loi qui lui semblaient lourds de conséquences.¹ L'indétermination de plusieurs de ses concepts fondamentaux est telle qu'elle introduit une insécurité juridique majeure. En outre, les discriminations créées sont susceptibles d'entraîner des effets pervers importants.

A titre d'exemple, prenons la définition de l'usage problématique. Il s'agit d'"un degré de dépendance qui ne permet plus à l'utilisateur de contrôler son usage, et qui s'exprime par des symptômes psychiques ou physiques" (art. 11, §2 de la nouvelle loi). Rappelons que la dépendance fait référence à un problème de santé défini par l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé). Or, la loi attribue la mission de détecter un problème de santé, de surcroît aussi complexe que la dépendance, aux policiers alors qu'ils n'ont aucune compétence de santé. Ainsi, l'obligation donnée aux forces de police de réprimer spécifiquement cet usage problématique entraîne de l'insécurité juridique : selon quels critères détermineront-elles l'aspect problématique de l'usage ?

Cette insécurité juridique met en difficulté notre mission d'information. Que répondre au public qui nous demande ce qui est autorisé ? La grande majorité des consommateurs de cannabis désire éviter les problèmes avec la justice. Dans cette optique, ils recherchent des informations très précises leur garantissant cette fameuse sécurité juridique : qu'est-ce qui est permis et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Avec la nouvelle loi et ses concepts flous (nuisances publiques, consommateur problématique, proximité géographique, etc.), aucun service d'information ne peut plus leur assurer quoi que ce soit en ce domaine.

Le flou autour de ce qui est ou non permis aura aussi une grande influence sur nos missions de prévention. La prévention tente de favoriser l'émergence d'une position personnelle, de l'esprit critique. L'implicite de la prévention, qui en est aussi une nécessité, c'est que la loi pénale, parce qu'elle traduit une valeur sociale face à laquelle se positionner, ait du sens. Dans le cas de cette loi "cannabis", le message qu'elle transmet aux jeunes n'est pas clair. La société n'indique pas précisément quel comportement elle admet et quel comportement elle réprouve. Cette loi pénale n'accepte la détention de cannabis que pour autant qu'elle n'entraîne de conséquences fâcheuses ni pour soi-même (usage

1. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter entre autres le Memorandum des FEDITO : "Politique en matière de drogues : des clarifications nécessaires" (www.fedito.be), le texte intégral du recours et d'autres critiques de la loi (www.infor-drogues.be), le Courrier du CRISP n° 1796 : "La politique pénale du gouvernement arc-en-ciel en matière de drogues", par Christine Guillain.

problématique), ni pour d'autres (nuisances publiques). C'est un peu comme s'il était permis de fumer sauf si on attrape le cancer. Dans un tel cas de figure, le cancéreux serait doublement pénalisé : d'une part il aurait un problème de santé et d'autre part il aurait un problème avec la justice du fait même de son problème de santé. Vous suivez ?

Difficulté supplémentaire pour les détenteurs de cannabis : ces nuisances ne sont pas définies précisément. C'est alors à chacun de prévoir non seulement si le comportement qu'il compte adopter va entraîner ou non des nuisances, et, au-delà, prévoir aussi l'interprétation subjective de la conséquence par le policier ou le magistrat. Il nous est difficile de penser que cela n'exige pas d'excellentes compétences culturelles. De là découle un risque de discrimination des citoyens devant cette loi. On peut donc aisément prévoir qui seront les "forts", qui sauront maîtriser (ou masquer) les conséquences et éviter les ennuis, notamment judiciaires, et qui seront les "faibles", ceux qui ne maîtriseront pas (aussi) bien les codes et la culture, ceux-là seront "dominés" par le produit et donc ensuite par la justice.

Par ailleurs, il est possible de prévoir un autre effet pervers de cette loi : le produit et sa consommation devenant l'élément discriminant, la preuve de supériorité pourvu qu'on soit parmi les "élus" qui échapperont à la sanction. Les jeunes, baignés dans leur univers hyper-concurrentiel² n'ont déjà que trop tendance à faire ce rapprochement entre la consommation (au sens large) et la distinction (au sens de Bourdieu). La nouvelle loi renforce cette logique vantée par la pub : c'est la consommation qui crée la distinction.

Pour la FEDITO bruxelloise³,
Antoine BOUCHER.

2. A ce sujet, voir dans ce même volume l'article de Madeleine GUYOT : "Consommer ? Ben ouais, obligé !".

3. La FEDITO bruxelloise regroupe les associations suivantes : Addictions, l'Ambulatoire du Solbosch, C.A.T.S., C.A.P.-I.T.I., Enaden, l'Equipe, Infor-Drogues, Interstices, la Trace, la M.A.S.S., Modus Vivendi, Projet Lama, Prospective Jeunesse, le R.A.T., Santé et Entreprise et l'Unité Assuétudes de l'U.C.L.

"CONSOMMER ? BEN OUAIS, OBLIGÉ !"

Madeleine GUYOT¹

Dans leur discours, il semble que les jeunes aient pratiquement tout dit, si pas tout compris sur la consommation. Ils ne sont pas dupes, loin de là. Même s'il est évident qu'ils n'utilisent pas un vocabulaire précis propre à signifier exactement ce qu'ils pensent, ce dont ils parlent révèle clairement qu'ils perçoivent, au moins légèrement, les rouages de notre cher système : "la consommation faite reine"² au service du capitalisme.

La consommation est prise, ici, dans un sens très large, l'objet de cet article n'étant pas de décrire ce que les jeunes consomment mais bien de relayer comment ils voient et expliquent leur situation de consommateurs.

Cet article a été rédigé grâce à la participation d'une douzaine de jeunes âgés de 14 à 20 ans à une émission radio de l'asbl Samarcande.

Leurs définitions : leurs perceptions

La grande déesse du libéralisme : la consommation

"La consommation, c'est le fait qu'on incite à acheter. En fait, c'est ce qu'on peut considérer comme le fruit du capitalisme". "La consommation ? Elle existe pour faire gaspiller de l'argent aux gens. C'est simple". "C'est aussi une façon de créer les besoins des gens. C'est de l'abus, on ne se limite pas strictement à ce qui est nécessaire, à cause des besoins monétaires". "C'est ce qu'on achète, c'est tout le temps, c'est constant !". Une minute à peine après le début de l'émission, les mots sont lâchés. Sans hésitation, le ton est lancé. Camila, 16 ans, Thierry, 23 ans,

Félix, 17 ans et Bilal, 18 ans ont compris le système : ils vivent sous le règne du libéralisme triomphant.³

La mode ? Oui.

Qui dit "consommer", dit "acheter". Pour les jeunes, leur attention est rivée sur la musique, les jeux vidéo, les livres, et plus particulièrement sur les vêtements et ses multiples accessoires de vitrine.

Aujourd'hui, alors que l'uniforme est obsolète, il est souvent affirmé qu'il existe une sorte de standardisation dans la manière dont s'habillent les jeunes. Porter ce ou ces styles vestimentaires prédominants, fondés par la mode ou son rejet, est clairement assumé par les adolescents. La mode ou l'anti-mode, ils la consomment et

Mots-clés

- être poussé à acheter
- être stylé
- se représenter
- manque d'assurance
- se faire plaisir
- être influencé et se défendre
- être une pub ambulante
- faire tilter les gens
- tomber dedans
- propos honnêtes

1. Licenciée en communication sociale, section presse-information. Educatrice, spécialisée dans l'éducation aux médias, à l'asbl Samarcande.

2. Piot Olivier, "Adolescents : Halte aux clichés", Editions Milan, 2002, Paris.

3. Ibidem.

4. Ibidem.

chacun, comme Abdel "choisit son style, c'est tout". Selon Camila, "actuellement, d'un côté, il y a le style sportif qui prédomine, couleurs flashes, et de l'autre, les hauts talons et tout le tralala".

Les vêtements : il y a la marque, le logo mais pas que ça

Même s'il est établi qu'il existe une uniformité dans leur habillement, une espèce de norme à respecter, il n'en reste pas moins qu'ils appréhendent ce canevas de façon fondamentalement différente.

Pour Damien, 15 ans, "ça ne doit pas être nécessairement une marque, dès que je trouve un truc qui me plaît, je l'achète". Selon Mounir, "on est plus accepté quand on porte des marques. Malheureusement, mais bon, on fait avec". Zouhair, lui, ne trouve pas que ce soit obligatoire de porter des marques, "moi, j'en porte pas et c'est pas pour ça que je ne suis pas accepté". Bilal, lui, affirme franchement : "parfois, le modèle, je ne me casse même pas la tête, tant qu'il y a un p'tit lézard dessus, c'est bon. J'ai envie que quand les gens, ils me voient, ils se disent : ouais, il est stylé". Mais pour Thierry, avoir du style, "la classe", c'est ailleurs : "c'est à l'intérieur de soi, c'est pas uniquement l'extérieur. Même un type qui peut être habillé comme un clochard, il peut quand même avoir de la classe. Les vêtements, c'est qu'un détail, c'est parce qu'on est obligé : c'est un truc en plus, c'est tout. Mais je ne vais pas mentir, il est vrai qu'on choisit certains vêtements pour plaire aux autres mais encore une fois, il n'y a pas que ça, il y a aussi la parole". Il s'agit donc de cinq jeunes, de la même tranche d'âge qui ont accès aux mêmes marques mais qui se positionnent clairement différemment vis-à-vis de l'obligation de les porter. Ni l'un ni l'autre n'entend nier le pouvoir que peut dégager un vêtement

griffé tant dans le plaisir de le porter que dans la séduction qui peut en découler. Toutefois, pour certains, c'est nécessaire mais pas suffisant. Quoi qu'il en soit, face aux normes de la consommation adolescente, qui est, selon Loubna, "s'habiller selon le genre des amis que je côtoie, même si ce n'est pas des marques", ça reste une question de choix : s'y soumettre ou non, constamment ou occasionnellement et assumer ce choix jusqu'au bout.

Les contextes

L'entourage : consommer pour exister ?

"Parfois, je vois la mode comme un manque d'assurance puisqu'on n'arrive pas à s'habiller d'une façon différente, qui pourrait nous représenter réellement. On préfère copier ce qu'il y a autour de nous". Camila, consciemment ou non, pointe l'un des rouages de la consommation : ce besoin permanent qu'ont les jeunes de se démarquer et d'afficher "sur eux" une identité avant de la trouver "en eux".⁴ Afficher par leurs habits une identité conforme ou non, les jeunes le font sans problème. Pourtant, ils savent tous comme Camila que ces vêtements ne les représentent pas réellement. Alors pourquoi se copient-ils tous les uns les autres ?

Pour Mounir, le schéma est simple. "On est habillé avec ce qu'on a, ce qu'on est et avec ce qu'on a dans les poches. On doit s'habiller et on doit montrer ce qu'on est, voilà tout". Consommer pour exister alors ? Camila estime que cette phrase ne lui correspond pas. "Moi, je trouve ça stupide. Ça montre une personne qui, pour se sentir vivante, doit acheter tous les trucs dernier cri. Ce sont des personnes qui consomment seulement dans le but de se faire reconnaître, c'est-à-dire, de ne pas rester seules, isolées. Bref de se faire

voir, de se rendre intéressantes. C'est ce que la phrase veut dire par exister". Quant à Bilal, il la perçoit tout à fait autrement, "cette phrase est là pour pousser les gens à consommer car si tu ne consommes pas, tu n'existes pas alors !? C'est quoi cette phrase ? C'est un truc pour attirer la clientèle ?!!". Mohamed réagit : "exister c'est aussi se faire plaisir donc acheter, consommer". Enfin, Thierry, lui, trouve ça trop réducteur : "on ne peut pas se limiter à cette phrase pour résumer. Ça dépend aussi comment tu es et comment tu te défends".

Même s'ils en parlent plus en fonction de ce qu'ils vivent qu'en théorisant leurs comportements, les jeunes sont conscients de tout ce qui provoque la consommation chez eux. L'entourage et le plaisir de séduire, l'influence dont ils sont victimes et dont il faut se défendre et l'exclusion qui peut en découler. Comme nous l'affirme Camila, "ça permet à certains d'afficher leur argent : s'ils sont tout le temps à la mode, ça veut dire qu'ils ont de l'argent. Et les autres, ceux qui ne suivent pas en quelque sorte, sont exclus par ceux qui ont de l'argent à dépenser". Par ailleurs, comme Damien nous l'explique, ça dépasse parfois le raisonnable : "chaque année, chaque mois, il y a une nouvelle mode. Il y a toujours du nouveau. D'un côté, c'est chouette parce que c'est nouveau, de l'autre, si chaque mois tu dois t'habiller avec de nouveaux vêtements, c'est à devenir fou".

Les médias, surtout la télévision et puis la publicité

Selon eux, les idées de style à acquérir se propagent d'abord par les médias, ensuite seulement par les amis. Selon Damien, "ce sont les émissions TV qui font la mode : par exemple, la Star Ac, il n'y a pas que la musique, il y a aussi des tee-shirts et tout le reste". Pour Camila aussi "c'est un courant qui est lancé

principalement par les stars car c'est ce qui nous touche le plus : quand on voit les clips, ça donne envie".

A côté des médias, dont le plus déterminant pour eux est la télévision, ils se sentent également touchés par la publicité. "La pub ? Elle est énorme, elle est partout, dès que tu marches, tu la vois. Tu écoutes la radio, tu manges, ... partout, il y a de la pub. Même sur toi, c'est une pub ambulante. C'est une arnaque, c'est commercial. D'un côté, on se fait avoir, d'un autre, on se fait du bien", selon Mounir. Bilal regarde alors ses vêtements de marque et s'écrie : "mais, moi, je suis une pub, alors !!!". Ilham continue, "la pub est là pour attirer l'attention des gens, mettre une marque en valeur. Moi, je m'intéresse beaucoup trop à la pub, dès que je vois un truc qui me plaît dans une pub, j'ai envie de l'acheter". Thierry se sent perpétuellement influencé : "quand c'est nouveau, il faut bien goûter. On est influencé dans tout". Par contre, pour Younes, ça dépasse le commercial. "Au-delà de l'aspect vente de la pub, je me dis qu'il y a eu de la recherche et qu'il faut y participer. C'est aussi une sorte de communication entre des gens de différents milieux. Mais c'est surtout une communication visuelle qui est là pour faire tilter les gens". Ici, encore, leurs propos révèlent qu'ils comprennent le système : l'essentiel est de "faire boum dans la tête des gens" comme dirait Damien, c'est-à-dire, provoquer l'envie d'acquiescer et, par conséquent, l'achat.

Toutefois, Mohamed comprend que la publicité ne fonctionne pas seule. Pour influencer, il lui faut des relais, "c'est en prenant exemple sur un acteur puis sur un copain qu'on s'habille". "Le problème, c'est surtout les amis, les autres filles qui achètent, ça influence beaucoup plus". "Quand un type arrive pour nous parler, la première chose qu'on fait : on le regarde de haut en bas". "En fait,

5. Ibidem.

c'est surtout par les amis que la mode se propage : on le voit et on se dit que c'est bien, donc on fait de même". Thierry confirme : "au premier regard, c'est quand même les vêtements qu'on voit, c'est ça qui est dommage. Si t'es mal fringué à l'école, tu le vis assez mal, tu deviens le bouc émissaire. Et je sais de quoi je parle".

Leurs compréhensions des structures

Certains se méfient de cette consommation. "C'est très difficile de limiter la casse, tout dépend de comment on utilise la consommation. Moi, j'essaie de m'en détacher un maximum parce qu'on tombe vite dedans. Mais, selon moi, les plus jeunes sont les plus touchés. Ma sœur, elle est vraiment tombée dedans". Malgré le vocabulaire utilisé, Félix ne nous parle pas ici de la consommation de drogue mais bien de la consommation en général: vêtements, télévision, nourriture,... N'est-ce pas révélateur du fait qu'il comprend que la consommation agit comme une chose omniprésente à laquelle on succombe et qu'on ne maîtrise pas toujours ?

Certains ont même des théories sur la naissance de l'influence d'une marque. "J'ai l'impression qu'ils paient des gens pour porter leurs vêtements. De cette

façon, ils véhiculent une image et on associe la marque avec un modèle de personne". Damien pense comme Camila. "Je crois qu'ils demandent à un jeune d'aller dans la population pour voir s'il va y avoir des réactions chez les jeunes, un peu comme des espions...". Théories qui, à en lire certains ouvrages, sont assez proches de la réalité, non ?

Par ailleurs, à l'unanimité, ils comprennent que le seul but "c'est de faire de l'argent, donc, tous les moyens sont bons". Ils sont également conscients qu'ils n'y peuvent rien et qu'ils doivent vivre avec ce système : "si on se base sur l'histoire des marques, on ne va plus rien acheter car on apprend alors que c'est fabriqué par des petits enfants qui gagnent même pas 5 euros par jour. On ne va plus rien acheter si on commence à se poser plein de questions". Ils estiment aussi ne pas devoir se sentir responsables. "Si, nous, on doit se sentir responsables, alors, les marques aussi doivent se sentir responsables vu que c'est elles qui les font travailler". "On devrait peut-être consommer moins dans le sens d'une prise de conscience auprès des entreprises. Mais les vrais responsables, c'est elles, même si on y participe aussi puisqu'on ne dit pas "non" : si on diminuait notre consommation, ce serait une certaine façon de leur dire non. Mais le problème, c'est que je ne mets que des chaussures de marque et rien d'autre".

Oui, ils consomment et sans honte

Les adolescents ont-ils vraiment le choix face à la société de consommation qui a fait de sa jeunesse un plat dont elle se régale goulûment ?

Il est normal d'entendre Boris, 16 ans, nous dire sans aucune honte : "moi, je m'en fous, la pub je la regarde, s'il y a



quelque chose qui me plaît, je l'achète". Il a bien raison. Pourquoi s'en priver ? Les jeunes cherchent juste à faire leur place dans ce que la société leur impose. D'ailleurs, c'est bien la société qui a la jeunesse qu'elle mérite⁵ et non l'inverse.

Ils se sentent obligés, donc, oui, ils ont raison de consommer. Mais ce n'est pas parce qu'ils consomment qu'ils sont dupes et qu'ils gobent tout ce qui leur est montré et vendu. Ainsi, Thierry nous affirme "la télévision, c'est l'ennemi de l'homme. Par exemple, les Marocains, tout le monde en a peur maintenant, avec toutes ces histoires de port du voile. Il suffit qu'un seul journaliste écrive un article sur un sujet pour que tous les autres le suivent et que la société pense pareil". Quant à Mounir, il a le sentiment de se "faire avoir par les idées qu'elle véhicule". Pour Thierry, "c'est pire qu'une drogue. Mais je ne me sens pas une victime devant la TV car si je la regarde c'est que je le veux. Je vois ça plutôt comme un piège, c'est assez vicieux. La plupart des émissions c'est quand même du n'importe quoi !". Et Camila n'hésite pas à dire "quand on est fatigué, c'est l'idéal pour se relaxer. Je fais du baby-sitting et parfois les enfants regardent la TV et, là, je me dis : mais qu'est-ce qu'ils passent comme images débiles ! En fait, ils nous travaillent depuis qu'on est tout petits!".

Pourtant dans cette faune que leur impose la consommation et ses fidèles serviteurs, publicité et médias, ils sont fiers de déclarer qu'ils arrivent à se ménager un espace, ne fut-ce qu'infime, de libertés. Un lieu où ils estiment qu'il leur reste encore le choix. "Le choix ? Oui : je prends ce qui me plaît et je rejette ce qui ne me plaît pas". Par ailleurs, ils déclarent tous, sans hésiter, préférer faire du sport et aller voir leurs copains que regarder la télévision ou jouer à la Playstation. Comme pour nous convaincre, Thierry nous affirme

d'ailleurs que "les jeux vidéo, c'est bien mais ça n'a rien à voir avec le vrai foot dans la rue".

Leurs conclusions

Qu'ils se soumettent totalement ou non à la grande prêtresse de style, ils ne cachent pas que l'extérieur, l'habillement et tout le "tralala", reste intrinsèquement lié à leur micro-société, tant dans les causes que dans les conséquences. Ils avouent aussi honnêtement être fortement influencés par les médias et la publicité.

Toutefois, ces aveux n'en font certainement pas des assoiffés de style et de consommation en tout genre, totalement lobotomisés et soumis à l'envie de posséder.

Et à l'inverse des dires de certaines "grandes personnes" justifiant leurs achats de marque par des arguments de qualité, leurs propos, entiers et sans ambiguïtés, révèlent qu'ils sont conscients des enjeux de la société de consommation dont ils sont, en fin de compte, les victimes et qu'ils n'ont d'autres choix que de jongler entre consommer parce qu'il le faut et rester authentiques comme ils le peuvent. ■

Bibliographie

Klein Naomi, "No logo. La tyrannie des marques", Editions Actes Sud, 2001, Paris.

Piot Olivier, "Adolescents : Halte aux clichés", Editions Milan, 2002, Paris.

Brachet-Lehur Monique, "Les écrans dévorent-ils vos enfants ?", Editions Fleurus, 1997.

Blind René et Pool Michael, "Mon enfant et la consommation", Editions Jouvence, 2001, Genève.

Bruno Pierre, "Existe-t-il une culture adolescente ?", In Press Editions, 2000, Paris.



GENERATION CANNABIS : D'UNE PREVENTION POUR A UNE PREVENTION PAR LES JEUNES

Luc DESCAMPS¹ et Cécile HAYEZ²

Aurélien, Valérie, Cédric, Thomas... et les autres ont connu ou connaissent encore de grosses difficultés à gérer leur consommation de cannabis. Aujourd'hui, ils ont accepté d'en parler dans un livre, "Génération cannabis", parce qu'ils voudraient que leur histoire puisse aider les plus jeunes, les parents et les professionnels à s'y retrouver dans un monde qu'on connaît mal, celui des drogues dites "douces".

Mots-clés

- cannabis
- consommation / surconsommation
- deal
- prévention
- témoignage
- crise

1. Directeur de l'A.M.O. La Chaloupe. Responsable du projet de livre "Génération Cannabis".

2. Docteur en philosophie et lettres. Coordinatrice du projet de livre "Génération Cannabis".

Ces dernières années, nous avons pu constater une évolution rapide dans la manière de consommer le cannabis chez les jeunes que nous rencontrons à La Chaloupe. Cette évolution peut se résumer comme suit : consommation de plus en plus précoce (vers 13 ans), glissements fréquents d'une consommation récréative vers une surconsommation (d'une consommation "douce" à une consommation "dure"), phénomènes de rupture et de décrochages (scolaires, familiaux, sociaux), et oisiveté... A partir de là, il nous a semblé qu'il serait intéressant de recueillir dans un livre le témoignage de ces jeunes, premiers concernés, sur le phénomène du cannabis, afin de mieux comprendre les pourquoi et les comment de cette évolution : il s'agit, au travers de leurs récits de vie, de les aider à transmettre leur vécu, leurs idées, leurs doutes, leurs propositions, leurs regrets... C'est ainsi qu'est né "Génération cannabis", projet auquel douze jeunes ont accepté de participer. Nous proposons ci-dessous quelques observations faites à partir d'éléments

qui reviennent de façon récurrente dans les récits de ces jeunes.

Consommer pour exister ?

Les adultes ont parfois tendance à idéaliser les raisons pour lesquelles un jeune de douze ou treize ans commence à consommer : ce n'est pas au nom de telle ou telle valeur qu'il désire fumer ; il ne fume pas non plus pour exister ou parce qu'il se sent entrer dans une crise "existentielle". Au départ, la plupart des jeunes disent qu'ils consomment par curiosité, par plaisir et par jeu, soit qu'ils y aient été invités par de plus grands (côté initiatique), soit qu'ils en aient pris eux-mêmes l'initiative (beaucoup racontent que la première fois, c'est parce qu'ils voulaient "faire comme les grands") :

- "Je trouvais ça chouette. C'est tout. On se cache derrière les problèmes pour fumer.
- Qu'est-ce que tu veux dire par là ?
- On nous demande pourquoi on fume et

on n'a pas de réponse. Alors on se justifie en expliquant nos problèmes, alors qu'en fait il n'y a pas de raison. On sait pas pourquoi on fume" (Aurélien).

Cette sensation de plaisir, bien qu'elle diminue au fur et à mesure qu'augmente la consommation, demeure le principal moteur de leur activité. Le plaisir diminuant, il est relayé par une dépendance, parfois physique et toujours psycho-affective, qui s'installe chez certains très rapidement, chez d'autres plus lentement. A cela, s'ajoute très souvent une autre motivation : le cannabis est, à leurs yeux, un formidable moyen de socialisation :

- "Je consommais en groupe. On fumait avec des bouteilles. Moi, j'adore tout ce qui est bouteilles et pipes. Je suis un grand fan des soufflettes... Il y a toujours un rituel, où le petche ne passe pas juste de main en main. Etre stone, avec des copains, être ensemble... C'est une jouissance, qu'on soit tous dans le même état, qu'on soit tous stone, qu'on parte dans des directions différentes... Qu'il y ait cette ambiance de stonage, qu'on se marre tous, que le joint tourne : ça c'est une ambiance que j'aime bien quoi, que j'aime toujours. Etre en groupe et passer une bonne soirée" (Nicolas).

Alors que les jeunes disent très souvent que les raisons qui les poussent à fumer n'ont pas grand-chose à voir avec leur vécu existentiel, la façon dont ils vont vivre, gérer, analyser... leur rapport au cannabis peut être, en revanche, un révélateur de personnalité. Ce n'est pas tant le produit qui compte que le rapport au produit. Le cannabis ne détruit pas une identité, pas plus qu'il ne la façonne, mais on pourrait dire qu'il l'active :

- "Parfois, j'ai la rage au ventre; je sais

pas ce qui m'arrive; je sais pas expliquer... J'avais déjà ça quand j'étais petit, mais je savais contrôler. Depuis que je fume, j'y arrive plus. Quand j'étais petit, que j'avais la rage au ventre, je serrais les dents ou j'allais voir ailleurs, depuis que je fume, j'ai changé... le cannabis a contribué à activer plus ce truc-là, tu vois: la rage, c'est la même, sauf qu'elle prend plus de place, qu'elle prend ta tête... quand ça pète, c'est plus violent" (Thomas).

Enfin, parmi les jeunes qui ont connu de gros problèmes de surconsommation (15 à 20 joints par jour durant plusieurs années), ceux qui parviennent à (s')en sortir en reviennent forts, construits et fiers d'avoir pu arrêter, malgré tout le temps qu'ils savent avoir perdu. Nombreux sont ceux qui à la fois regrettent d'avoir un jour commencé ("J'ai foiré ma vie à cause de ça") tout en affirmant que si c'était à refaire, ils referaient la même chose ("C'est grâce à ça que je suis la personne que je suis maintenant"). J'existe parce que j'ai consommé, et non pas je consomme pour exister :

- "J'aurais pas su faire autrement, ça tourne dans le milieu où je vis... Je pense que, oui, je le referais, comme



ça, j'y serais passé, c'est de côté, je peux le regarder, j'ai vécu ma vie comme les autres jeunes. C'était naturel, ça faisait partie de ma vie. Je ne crois pas que j'aurais pu passer à côté. J'ai perdu du temps : être en cinquième à 18 ans... Mais j'ai mon expérience. Sans doute que j'aurais été différent si j'avais jamais fumé" (Frédéric).

Le deal comme expérience ?

Pourquoi deale-t-on ? La réponse à cette question semble toute simple : dealer permet d'avoir un accès plus direct et facilité au produit, par ailleurs, cela peut rapporter beaucoup d'argent. Dans la réalité, les choses sont un peu plus compliquées, parce que la logique du deal n'est pas toujours le prolongement exact de la logique de la consommation.

Pour se représenter les choses, on peut peut-être dire que ceux qui consomment, voire qui surconsomment, sont engagés dans une logique de la dépense, de la perte : ils dépensent leur argent et se dépensent presque "sans compter". En revanche, ceux qui dealent seraient engagés dans une autre logique: dealer, c'est parfois une façon de reprendre une certaine maîtrise sur le produit lui-même. Cette maîtrise ne signifie pas automatiquement une diminution de la consommation, au contraire : par exemple, un des jeunes a raconté qu'il dealait pour en avoir toujours plus sur lui, comme une seconde peau, une couche qui le protège. Tout se passait pour lui comme si, à un certain moment, il était devenu moins dépendant du produit que dépendant... de la dépendance :

- "J'ai dealé pendant quatre mois et il n'y avait aucune maîtrise de consommation. J'étais pas très bien, mais le fait d'avoir de la matte me

donnait une illusion d'être bien. J'avais à profusion ce dont j'avais besoin, quoi. Je dealais pas spécialement pour la tune, mais pour avoir toujours de la matte... Parce que c'est gai d'avoir tout le temps de la matte sur soi. J'ai commencé à dealer pour ça. J'achetais, j'achetais, j'en avais tout le temps. Il n'y a pas de raison particulière, c'était une expérience et je me suis dit, oui, pourquoi pas, quoi" (Nicolas).

Mais, à l'inverse, dealer peut entraîner aussi une diminution de la consommation de cannabis, et ce pour des raisons purement contingentes :

- "On fume de moins en moins. On court tellement qu'on n'a pas le temps de fumer. On a cinq ou six *beu* différentes chez soi à goûter. Maintenant, je deale uniquement pour l'argent. C'est un travail à temps plein, ça te prend beaucoup de temps. Le gsm sonne tout le temps, tout le temps. C'est stressant. Mais je gagne beaucoup d'argent : 2.500 euros par mois, parfois plus. Avec cet argent, je voudrais déjà passer mon permis" (Cédric).

La maîtrise dont nous parlions se situe à un autre niveau que celui de la consommation du produit. Dealer devient parfois une sorte de jeu, presque d'égal à égal, avec la police par exemple (côté grisant à ne pas se faire prendre) :

- "Avec cet argent, je suis monté à Maastricht, j'ai commencé petit et puis c'est devenu plus grand. J'ai jamais, jamais, jamais stressé. Pourtant, j'avais beaucoup sur moi... Parfois, j'étais à Louvain-la-Neuve avec 100 grammes (3 x 25 grammes et des barrettes)... Je montais en train à Maastricht, je revenais parfois avec 300, 400 grammes... C'est prendre des risques... Maison de correction direct... Mais je me suis jamais rendu

compte. J'ai vu une fois les flics, j'étais en état d'ébriété. J'avais rien sur moi : ni papier, ni paxes; j'avais prévu le coup" (Nicolas).

Par ailleurs, dealer permet parfois d'améliorer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, puisque les dealers mettent un point d'honneur à respecter une certaine "éthique du deal" et à se faire respecter dans le quartier... :

- "Tant que c'est que du cannabis, c'est pas trop grave. Et puis, je regarde aussi à qui je vends : maintenant que j'ai 18 ans, c'est bien clair, je vends plus jamais à un mineur. Et j'entube pas les gens : il y en a qui se font parfois 100 euros sur le dos des autres. Je suis comme un copain : quand je vais chez un gars, j'essaie d'être sympa, de rendre service. Mais bon, je suis pas Mère Teresa non plus. Je sais que ce que je fais, c'est pas bien" (Cédric).

Consommer, à quels risques ?

Il est très étonnant d'entendre la plupart des jeunes dire qu'on ne choisit pas vraiment de consommer : c'est comme ça, c'est le système qui veut ça, ça circule dans les milieux de vie, on ne peut pas passer à côté : "On est dans un système où 90 % des jeunes fument. A 10 ans, ils commencent la cigarette; à 13 ans, ils passent au cannabis" (Ludovic).

Quand ils évoquent cette quasi impossibilité de passer à côté du cannabis, on se rend compte qu'ils sont, comme nous tous, pris dans une société de consommation, dont le cannabis (à propos duquel un des jeunes a dit qu'il s'appelle "drogue douce" parce qu'il est "commercialisé"), constituerait une sorte de micro-société, de laboratoire expérimental.

Cela permet de comprendre autrement le problème de la surconsommation,

risque que certains ne parviennent pas à éviter. Tous les jeunes qui ont participé au projet "Génération cannabis" sont passés par une surconsommation. Et tous ont dit qu'il leur avait été impossible de ne pas passer par là. Oui, si c'était à refaire, ils gèreraient mieux, maîtriseraient dès le départ... Mais ils disent aussi que c'est impossible : "Pourquoi on exagère ? Parce qu'on doit aller trop loin pour savoir où est la limite" (Ludovic). Ou encore :

- "Pour moi, c'est un fléau... Mais si on maîtrise sa consommation, un soir ou deux, avoir une consommation récréative, c'est bien. Il faut réussir à ne pas mettre le joint devant tout, ça ce serait parfait... A un jeune qui commence, je lui dirais de maîtriser, maîtriser, maîtriser... Ca c'est très important... Mon expérience quoi. Moi, il a fallu que j'abuse pour comprendre" (Nicolas).

On pourrait dire qu'en passant par une période de surconsommation, puis d'apprentissage de la maîtrise, qu'ils ont acquis, de façon dangereuse et violente, leur futur rôle de consommateurs, tout en montrant qu'ils n'en veulent pas de cette société de consommation, en en révélant toute la nocivité et la cruauté ("J'ai vu la face cachée de la Lune", dit Nicolas) :

- "J'aime pas cette société. Je suis très écolo, machin... Je vivrais bien avec quelques personnes sur une île déserte avec mon plan de canna derrière et mon potager. J'aime pas cette société de consommation, même si je suis à fond dedans. Ne plus devoir aller au supermarché..." (Nicolas).

La position de l'éducateur

Les jeunes sont très clairs sur ce point : quand on fume, on ne veut recevoir

Que dit la dernière (2003) réglementation en matière de cannabis ?

Pour les mineurs : toute possession de cannabis est interdite. Dans tous les cas de possession, le mineur est donc susceptible de poursuites judiciaires.

Pour les majeurs : la détention, l'acquisition et la cession de cannabis sont interdites. Cependant, concernant les personnes majeures, il est recommandé à la police de ne plus dresser de procès-verbal nominatif face à la détention (3 gr maximum) et la culture (un plant femelle maximum) de cannabis. Un procès-verbal sera dressé si cette personne est suspectée d'un usage problématique (existence de dépendance, de non-contrôle de l'usage), si elle provoque une nuisance publique (consommation en public, entrave à la tranquillité dans les rues commise dans un établissement scolaire, dans le voisinage de lieux fréquentés par des mineurs,...) ou s'il y a la présence de circonstances aggravantes : présence d'une personne mineure, dommage physique, participation à une association de malfaiteurs. Il est important de signaler que si la consommation n'est pas mentionnée par la loi, ses représentants considèrent néanmoins qu'on ne peut consommer sans détenir !

Nous devons retenir qu'il est très difficile pour le citoyen de savoir ce qui lui est permis ou non de faire et donc d'éviter toute infraction.

(synthèse réalisée par Isabelle Boquet, Antropologue, Formatrice à Prospective Jeunesse).

d'aide de personne. Si l'on s'adresse malgré tout à des services d'aide aux jeunes tels que La Chaloupe, c'est souvent parce qu'on y a été amené par d'autres. Mais cela ne signifie pas qu'il faut baisser les bras et que les adultes éducateurs doivent assister passivement les jeunes dans leur consommation de cannabis.

Tout d'abord, il est essentiel pour ces jeunes que leurs parents ne lâchent jamais, qu'ils restent à leurs côtés, même si, pendant toute la période de crise, ils devront assumer un pénible sentiment de rejet de la part de leurs enfants :

- "Mes parents je les adore, mais je les écoutais pas. J'ai envie de dire aux parents de ne pas nous laisser tomber, qu'ils soient là, même si on les envoie à la merde, car au fond de nous, on veut qu'ils soient là, même si on dit le contraire. Ma mère, je l'ai envoyée à la merde, mais elle était toujours là, même si je ne l'écoutais pas. Elle a été forte et après coup, je la remercie de m'avoir envoyée en foyer. Il faut toujours suivre ses enfants, être derrière, même s'il faut utiliser la force. J'en ai voulu à ma mère. Elle était méfiante et triste. Maintenant, je suis heureuse qu'elle l'ait fait. Les parents ne doivent pas se remettre en cause quand leur enfant fume, c'est pas de leur faute, c'est la société aujourd'hui qui veut ça" (Valérie).

Ensuite, nous devons apprendre à relativiser et à positiver les crises comme faisant partie d'un processus d'évolution global. Cela signifie qu'il faut aussi laisser le temps à ces jeunes de vivre leur crise, dans une société où tout problème doit trouver une solution rapide et efficace. Ce qu'ils demandent presque tous aux adultes qui s'occupent de prévention, c'est de faire confiance dans leurs potentialités :

- "Quand on fume, il n'y a pas de place

pour ceux qui veulent nous aider, on ne les écoute pas. Il faut du temps et de l'expérience pour gérer le cannabis, pour s'en sortir, pour voir autre chose... Moi, j'ai trouvé quelqu'un. Le déclencheur pour arrêter, c'est clairement l'amour. Je ne fais pas confiance en la justice, elle est mal faite" (Frédéric).

- "La prévention s'améliore, mais c'est pas encore ça. Il faudrait apprendre à maîtriser sa consommation plutôt que de l'interdire. J'ai toujours essayé de tout faire tout seul, de m'aider tout seul... Une aide réussit mieux si elle permet que toi, tu t'aides toi-même. Il faut rien créer. Tu retiens plus la solution quand c'est toi qui l'as trouvée tout seul" (Nicolas).

Et si l'on veut leur donner un maximum de chance de pouvoir s'en sortir et s'orienter, ils demandent aussi qu'on leur fournisse un texte de loi clair sur leurs droits et leurs devoirs par rapport au cannabis :

- "La loi, elle est pas du tout explicite. Ça nous avance pas. Ça dépend du policier sur lequel on va tomber. Ils devraient mettre une information claire et nette. Ils avaient essayé de le faire au départ et pour finir, ils ont tout changé. On peut en avoir sans en acheter. C'est débile. Soit on autorise, soit on n'autorise pas, soit on autorise une certaine tranche de personnes... Il faut une loi bien claire, bien précise, parce que les jeunes, pour le moment, ils savent pas ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils peuvent pas faire" (Nicolas).

- "Pour moi, c'est pas très clair. Parce qu'ils disent que... Non, ce que je comprends dans la loi, c'est que à partir de 18 ans, on peut consommer, si c'est déclaré à la police. Et puis, il y a une certaine quantité à avoir sur soi, qu'on peut pas dépasser. Enfin, c'est

ce que je crois. Ils disent qu'on ne peut pas consommer du cannabis en Belgique, mais ils font rien pour empêcher. Par exemple, dans la librairie juste en face, on peut acheter des grandes feuilles de carton : ils vendent tout exprès pour rouler des joints" (Bernard).

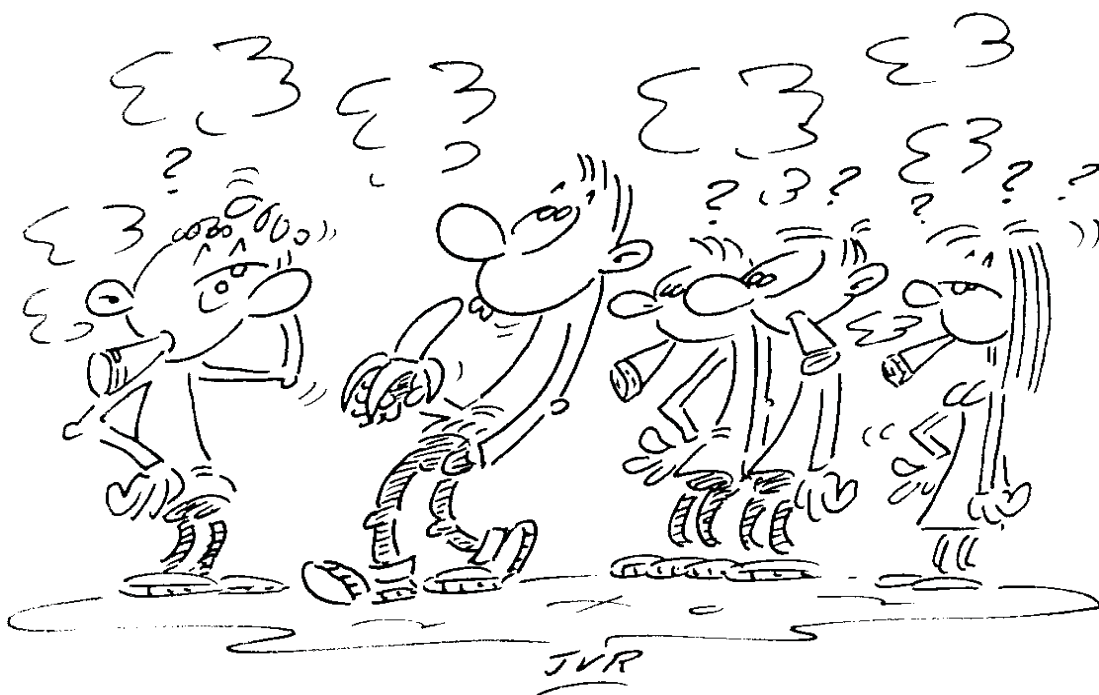
Enfin, on constate que les premiers éducateurs à se trouver sur le terrain, ce sont les jeunes eux-mêmes, qui accomplissent entre eux un véritable travail de prévention, forts de cette autorité qui ne les quitte pas puisque, eux, savent de quoi ils parlent, et viennent de passer par là...

- "Mon cousin par exemple, je l'ai vu dans son jardin en train de fumer. Je lui ai dit : "Qu'est-ce que tu fous là?"; il m'a répondu : "Je voulais juste essayer". Alors, j'ai pris son joint et je l'ai jeté dans le sapin. Il avait la rage et moi aussi. Souvent, des potes me disent : "Si tu vois mon frère fumer, tu lui donnes une claque de ma part". Mais je frappe pas : je l'empoigne et je l'emmène chez son

frère. Si c'est de ma famille, je règle ça moi-même. Mais je vais pas commencer à frapper des p'tits qui sont pas de ma famille" (Thomas).

- "Moi, si je vois un p'tit de douze ou treize ans qui fume, je lui file une claque, je lui dis d'essayer plus tard, mais de pas commencer à foutre sa vie en l'air. Si j'apprenais que mon fils consomme du cannabis, j'en parlerais avec lui, je lui expliquerais tout ce qui s'est passé, les pour et les contre. Ça dépend de sa personnalité, s'il est suffisamment responsable. Mais fumer devant moi, ça, non, jamais" (Cédric).

Il n'y a pas de point final à apporter à la parole de ces jeunes. Conclure, ce serait faire violence à la façon dont ils ont vécu leur crise, ce serait ne pas entendre ce qu'ils essaient de dire : faites-nous confiance, ne nous lâchez pas, chaque vie connaît ses crises et, quelle qu'en soit l'issue, une crise n'est jamais un aboutissement, mais un point de départ...



CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES ET CONTEXTE PROHIBITIONNISTE : ENLISEMENT OU PRAGMATISME ?

Patrick ANTOINE¹

Dans cet article, nous avons voulu montrer en quoi les politiques menées font partie du contexte de prévention et d'usages de psychotropes et sont en interaction avec les autres éléments du contexte.

Nous questionnerons les prémisses des thèses sécuritaires et montrerons les effets pervers de ces dernières.

Nous nous attarderons sur l'impact du contexte en matière de consommations et sur les perspectives que ce dernier ouvre dans la gestion des usages des psychotropes.

Mots-clés

- psychotropes
- présumés, croyances
- politiques
- contexte
- thèses sécuritaires
- responsabilité, autonomie

1. Psychologue, formateur à
Prospective Jeunesse.

Les consommations inquiètent...

La question des consommations des psychotropes, tant licites qu'illicites, inquiète souvent les proches et les autorités. Dès lors, on peut avoir un réflexe émotionnel et prendre des décisions visant à l'interdiction de certains de ces produits. Mais est-ce pour autant que les personnes pourront être à l'abri d'une consommation problématique ? Peut-on définir une "consommation problématique" et comment ? Peut-on condamner les consommateurs de certains produits et d'autres pas et selon quel(s) critère(s) ? Est-ce pour cela qu'ils ne consommeront plus ? Doit-on considérer tout consommateur de produits illicites comme problématique ?

De telles questions peuvent être insécurisantes car elles interrogent nos

présupposés, nos croyances, nos certitudes. Nous pensons que c'est précisément en questionnant nos présupposés que l'on pourra ajuster au mieux les politiques en matière de consommation de psychotropes quelles qu'elles soient. Il nous est impossible de répondre à toutes ces questions. Il nous semble néanmoins important de réfléchir aux politiques en vigueur quant à l'impact qu'elles ont sur les usages. Les politiques menées font partie du contexte d'usage et de prévention et sont en interaction avec les autres éléments de ce contexte.

... Le contrôle rassure

Les thèses "sécuritaires" (mettre les populations et nos enfants à l'abri) sont séduisantes parce qu'elles peuvent nous donner un sentiment de contrôle. Ce type de discours se focalise sur la

personne qui consomme ou sur le produit sans tenir compte du contexte, du processus dans lequel s'inscrivent les individus.

Dans les faits, Line Beauchesne² a montré que les Etats peuvent adopter des attitudes différentes en fonction de la vision de leur rôle.

D'abord, elle parle de l'Etat libéral juridique qui n'a rien à voir avec le libéralisme économique, Etat libéral qui se définit comme étant garant de l'ordre public. Son optique est de minimiser l'action répressive. Cet Etat sera attentif à ne pas faire d'ingérence dans les choix des individus. Un tel Etat met l'accent sur l'autonomie des individus.

Ensuite, elle parle de l'Etat paternaliste juridique : cet Etat estime qu'il est gardien d'ordre public et doit protéger les personnes "non autonomes". Quand l'Etat a échoué dans sa mission de protection, il peut imposer un contrôle médical, une prise en charge thérapeutique pour les personnes "non autonomes", les consommateurs de psychotropes illicites.

Enfin, l'Etat moraliste juridique se définit comme garant de l'ordre public. Il estime qu'il doit protéger les personnes jugées non autonomes et se sent responsable de la morale commune. Cet Etat intervient lorsque l'ordre public est menacé. Il protège les personnes jugées non-autonomes et est garant du maintien de la morale commune, il peut y avoir la promotion de "la vertu par la loi". "Le contrôle pénal est privilégié et le contrôle médical doit s'inscrire à l'intérieur du pénal car il s'agit d'éliminer des individus et mêmes des groupes culturels qui menacent la morale commune nécessaire à la survie politique et sociale et à la prospérité économique" (Line Beauchesne).³

Paternalisme, sur-protection et contre productivité

Des politiques de type paternaliste et moraliste peuvent avoir des conséquences perverses, en ce sens qu'elles peuvent avoir certains impacts qu'on ne soupçonne pas, notamment en matière de consommation, sur les personnes qui font l'objet d'une prise en charge imposée.

Nous aimerions citer l'anthropologue Bateson (un des artisans des théories de la communication) : "La liberté et la responsabilité sont deux choses qui vont de paire; un accroissement de la première entraîne souvent un accroissement de la seconde" (cité dans Wittezaele).⁴ Un usager qui se fait sanctionner pour sa consommation l'impliquant personnellement sans porter atteinte à d'autres personnes peut estimer qu'il ne nuit pas aux règles de notre société et donc qu'on restreint sa liberté individuelle. Il peut alors considérer que la société ne veut pas son bien et cela risque de l'amener à rentrer en confrontation avec cette dernière. La société peut ensuite se défendre en renvoyant à l'individu que cette décision est prise pour son bien. Si l'individu accepte un tel discours, il reconnaît qu'il ne sait pas ce qui est bien pour lui et s'en remet au choix sociétal. Implicitement, le message est : "Nous savons mieux que vous ce qui est bien pour vous". La personne qui accepte ce message intègre que son système de décodage ne fonctionne pas. Elle est donc dans l'impossibilité de sélectionner l'information intérieure (venant d'elle) et extérieure (venant de son environnement) et de prendre les bonnes décisions quant à son comportement. Insécurisée, la personne peut s'en remettre totalement à l'arbitrage d'autres personnes. Il n'est pas rare de voir

2. Line Beauchesne, "Le plaisir suspect : la culture protestante américaine et son inscription en matière de drogues", in Les Cahiers de Prospective Jeunesse, 1998, vol. 3 n° 3, pp. 14-19, Bruxelles.

3. Ibidem.

4. Jean-Jacques Wittezaele, "L'homme relationnel", Couleur psy, Seuil, 2003.

alors des parents ou une société qui s'étonnent que ces personnes très obéissantes sont totalement déresponsabilisées et sont dans l'incapacité de se prendre en charge.

Si l'Etat paternaliste fait le diagnostic que certaines personnes ne sont pas autonomes, il devrait abandonner les suivis thérapeutiques imposés aux personnes "non autonomes" parce que, comme nous l'avons vu, c'est pour le moins mettre la personne devant un paradoxe :

- Si la personne accepte le suivi, elle reconnaît son absence d'autonomie et s'en remet au contrôle externe de ce que la société a estimé pour son bien. Cela conduit tout bonnement à déresponsabiliser davantage la personne et à augmenter la dépendance de cette personne à d'autres. L'Etat devrait alors privilégier un contrôle total, tel que décrit dans l'Etat moraliste, sur l'usage de psychotropes qui, dans cette situation, ne seraient plus que licites. Il doit, par ailleurs, éradiquer toute mauvaise influence que certains individus peuvent avoir sur ces personnes "non autonomes", ce que préconise également l'Etat moraliste. Il convient, dès lors, d'être assuré qu'en matière de psychotropes, il n'y ait plus aucun dealer de produits illicites qui puisse être en contact avec ces consommateurs non autonomes : comment faire pour atteindre un tel objectif si ce n'est mettre un policier derrière chaque "suspect" en espérant qu'il ne se fasse pas acheter ? Un principe systémique souligne qu'une partie ne peut contrôler le tout. Les autorités ne pourront jamais contrôler toutes les personnes. Si tel était le cas, qu'advierait-il de nos démocraties ?
- Si la personne ne l'accepte pas, cela démontre qu'elle ne sait pas ce qui est

bien pour elle et donc qu'elle n'est pas autonome.

Les prémisses de l'Etat paternaliste devraient tout simplement amener cet Etat à mettre les individus non autonomes sous tutelle de gré ou de force toute leur vie. Mais n'attendons pas que des personnes non autonomes sachent se prendre en main !!! C'est un pas que l'Etat paternaliste, s'il est démocratique, peut avoir du mal à franchir. Et pour cause, il nous semble important de souligner les dangers d'une telle manière de faire qui est d'ailleurs pratiquée dans les états totalitaires, les sectes ou certaines familles où les parents exercent un contrôle total sur leurs enfants. De telles thèses peuvent alors être récupérées par l'extrême droite qui peut, elle, pousser le raisonnement sécuritaire à son paroxysme, rejoignant la philosophie de l'Etat moraliste juridique. Une politique paternaliste peut alors se contenter de renvoyer aux jeunes qu'il suffit de dire "non à la drogue", de renouveler sans cesse des opérations coup de poing contre les dealers et d'imposer des suivis thérapeutiques contraignants aux usagers sans questionner le paradoxe contextuel de ce type de suivi.

Impact du contexte sur l'usage

Si on tient compte du contexte, on risque aussi de constater que certains usages sont statistiquement marginaux mais que ces consommateurs font partie également d'une minorité et que souvent leur comportement est adaptatif. En systémique, on parle du symptôme : la consommation en tant que telle peut dans certains cas être une manière de gérer une autre problématique. On a tous en tête ces enfants de la rue à Bogota qui sniffent de la colle pour oublier leurs conditions de vie difficile (abandon, carence

affective, faim, désir de s'évader). Dans nos pays, peu d'enfants adoptent de tels types de comportements extrêmes mais ils sont peu enclins aussi à être soumis à de telles conditions de vie. Quel contexte peut-on créer pour accompagner ces jeunes par rapport à leurs difficultés ? Il ne s'agit pas, dès lors, de se focaliser sur leurs symptômes, pas plus que d'"éradiquer" ces jeunes (certaines milices de la mort sont chargées de les éliminer).

En conclusion : pour une politique pragmatique sur le contexte d'usage

Prendre conscience de l'impact des politiques sur le contexte d'usage peut ouvrir considérablement le champ dans le travail de prévention, de gestion liée à la consommation car nous pouvons alors "jouer" sur le contexte. On pourrait alors imaginer quels types de contextes

favoriseraient un comportement responsable des individus. Certaines démarches en la matière ont vu le jour, telle que la réduction des risques qui tente de créer un contexte de responsabilisation des usagers de psychotropes dans lequel ces personnes font le choix de consommer ou non en ayant été informées sur les mesures à prendre pour réduire les risques inhérents à une éventuelle consommation. On se questionnerait sur les risques de certaines interventions en analysant les enjeux relationnels et contextuels qui font que la situation conduit à l'impasse. Les personnes, et principalement les enfants et les adolescents, ont, certes, besoins que des limites leur soient signifiées mais il importe qu'elles puissent être traitées comme des personnes non étiquetées, sinon n'attendons pas de leur part un respect et un comportement responsable à l'égard du système qui les catalogue. ■

LA SECURITE : UN BIEN DE CONSOMMATION COMME LES AUTRES ?

Carla NAGELS¹

La notion de sécurité est à l'origine de la création de nos Etats-nations. En effet, une des missions essentielles de l'Etat est d'assurer la sécurité de ses citoyens. Or, on observe depuis une quinzaine d'années, une logique de privatisation accrue de la répression criminelle. Celle-ci nous semble témoigner de changements plus fondamentaux de l'organisation sociale, et plus spécifiquement de la pensée d'Etat.

Mots-clés

- état et protection
- idéologie et sécurité
- marché de l'insécurité
- gestion de la criminalité

1. Centre de recherches criminologiques de l'Université Libre de Bruxelles.

2. Goyard-Fabre, S. "Introduction" de Hobbes, Th., "Le Citoyen", Paris, Flammarion, 1982, pp. 37-39.

3. Debarbieux, E., (sld), "La violence en milieu scolaire 2. Le désordre scolaire", 1999, Paris, ESF, 1999, p.37; voir aussi l'ouvrage de Chesnais J.C., "Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours", Paris, Laffont, 1981; ou encore la célèbre thèse développée par N. Elias (1973, 1975) sur la civilisation des mœurs.

4. Rea, A., "Désintégration sociale et affaiblissement de l'Etat", in Cartuyvels, Y., Mary, Ph. (sld), "L'Etat face à l'insécurité", Bruxelles, Labor, 1999, p. 21.

Au regard des différents philosophes à l'origine de nos Etats-nations, une des missions essentielles de l'Etat est d'assurer la sécurité de ses citoyens. Pour Hobbes par exemple, auteur de *Léviathan* (1651), l'homme est un loup pour l'homme, chacun œuvre pour sa propre survie ou la survie des membres de son groupe : "L'Etat pré-social (...) est un champ clos où se jouent des rapports de force brutes. (...) [L]es hommes sont ennemis les uns des autres. (...) Dès lors, si dans la condition naturelle des hommes, tout est droit pour tous, plus rien n'est droit pour chacun; et si chacun jouit de la plus totale liberté, il n'y a plus de liberté pour personne".² Pour dépasser ce stade de l'Etat de nature, pour constituer une société civile, chaque individu doit se démettre de son pouvoir d'autodéfense en faveur d'un seul, d'un souverain absolu qui fait régner l'ordre, en l'occurrence l'Etat. Les individus renoncent donc mutuellement à une partie de leurs droits et en contrepartie se voient assurer une protection par l'Etat. Cette délégation est à la base du contrat social. Or, ce contrat social semble aujourd'hui de

moins en moins bien respecté et ce, de deux manières.

D'une part, il semblerait, si l'on doit croire les discours politique, médiatique et scientifique, que la criminalité et la violence augmentent. Les différentes statistiques policières attestent en effet d'une augmentation continue et considérable de la délinquance contre les biens depuis une bonne trentaine d'années. Pourtant, selon plusieurs recherches historiques nous n'avons jamais vécu dans une société aussi "sûre", aussi policée qu'aujourd'hui. Ainsi par exemple, en matière de violence scolaire, "en utilisant les archives disponibles, plusieurs auteurs (...) ont pu noter que les violences scolaires du passé atteignaient en France une intensité remarquablement plus élevée que dans l'école de notre siècle".³ Néanmoins, selon A. Rea, il s'agit de nuancer ce propos car "c'est en référence à l'espace-temps d'une vie, de leur propre existence, que les individus d'aujourd'hui considèrent que la violence s'est accrue. (...) Si ce point de vue ne doit pas être remis en cause, il faut en relativiser le sens".⁴ Car s'il y a

eu une période exceptionnelle à tout point de vue, c'est bien celle des Golden Sixties : croissance économique importante, avancées sociales considérables, légitimité démocratique regagnée après les atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale. L'insécurité d'existence y était pratiquement absente. Or, c'est au regard de cette période que nos contemporains vivent l'insécurité d'aujourd'hui. Les études sur le développement du sentiment d'insécurité mettent, quant à elles, l'accent sur son lien avec la précarisation économique et la dislocation du tissu social : "Les profondes mutations du marché du travail, et leurs conséquences, le chômage, suscitent un sentiment d'insécurité ou de vulnérabilité sociale (au sens de l'état d'esprit de celui qui ne se croit pas à l'abri du danger)".⁵ Même si les différentes recherches tendent à relativiser le sentiment d'insécurité en lien avec la criminalité, "il reste à se demander pourquoi la violence n'est perçue actuellement qu'en lien à la délinquance et l'insécurité à la peur de l'agression ou du vol alors que nous vivons dans une société profondément travaillée par des violences sociales ou institutionnelles".⁶

D'autre part, l'Etat, s'il ne semble pas capable d'enrayer la montée de la criminalité, ce qui pourtant devrait être son rôle (ou une de ses missions), se voit de plus en plus suppléé par, faire appel à ou légitimer, ce qu'on appellera, avec D. Garland, la privatisation de la répression criminelle : "cette nouvelle approche s'emploie à remplacer l'argent liquide par des cartes de crédit, à intégrer des verrous dans les colonnes de direction des voitures, à employer des surveillants dans les parcs de stationnement et des caméras de télévision en circuit fermé dans les centres-villes, à coordonner les horaires de fermeture des discothèques rivales, à conseiller les

détaillants sur la sécurité, (...), à encourager les citoyens à mettre sur pied des rondes de quartier et autres groupes d'autodéfense. (...) [L]a responsabilité de la prévention et du contrôle du crime n'incombe pas seulement à l'Etat, mais aussi aux résidents, aux détaillants, aux industriels, aux urbanistes, aux autorités scolaires, aux compagnies de transport, aux employeurs, aux parents, etc."⁷, bref à tous les citoyens.

Nous nous proposons, dans le cadre de cet article, de nous pencher un peu plus en avant sur cette évolution, qui, nous semble-t-il, doit se comprendre en rapport avec des changements plus fondamentaux qui affectent l'organisation sociale.

Selon D. Garland, le discours étatique en matière de criminalité et de lutte contre la criminalité s'est radicalement modifié entre le début des années 70 et le début des années 90. Si, dès la première période, tout le monde s'accordait à dire que la criminalité augmentait, on ne doutait pas de la capacité de l'Etat à endiguer le problème. Or, depuis le début des années 90, un tout autre discours apparaît. On s'accorde à reconnaître les limites de l'Etat dans la gestion de la criminalité. Les taux d'élucidation et les taux de poursuites deviennent de plus en plus réduits. Ainsi, sur 100 délits commis, 47 sont déclarés, 27 sont enregistrés, et 5 sont élucidés. Face aux limites avouées des organismes de justice criminelle, les objectifs étatiques se modifient : "on propose une meilleure gestion des risques et des ressources, une réduction de la peur et des coûts de la criminalité et de la justice criminelle".⁸ Les théories criminologiques se modifient également. Le criminel n'est plus perçu comme un individu différent, sous-socialisé ou victime de carences affectives qu'il s'agit de rééduquer, mais comme un individu normal, hédoniste et

5. Godefroy, Th., "Nouvelle donne sur le marché du travail, nouvelle économie répressive", in Paugam, S. (sld), "L'exclusion, l'état des savoirs", Paris, éd. La découverte, 1996, p. 457.

6. Rea, A, op. cit., p. 22.

7. Garland, D., "Les contradictions de la 'société punitive' : le cas britannique", in Actes de la recherche en sciences sociales, n° 124, pp. 56-57.

8. Ibid., p. 52.

9. Ibid.

10. Ibid., p. 55.

11. Ibid., p. 54.

12. Ibid., p. 59.

opportuniste. Le crime est de plus en plus considéré comme un phénomène "normal", "la contrepartie de nos libertés individuelles et de nos marchés non réglementés, la dimension extérieure de nos décisions économiques".⁹ En effet, "vus en masse, les événements criminels sont réguliers, prévisibles, systématiques - comme le sont les accidents de la circulation. Il en résulte que l'action sur le crime devrait cesser d'être avant tout une action sur des personnes déviantes et devenir plutôt une action conçue pour gouverner les habitudes sociales et économiques".¹⁰ Dans ces conditions, "la meilleure réponse est de rendre les choses plus difficiles aux délinquants"¹¹ en augmentant les contrôles judiciaires, mais également en invitant les citoyens à prendre leurs responsabilités dans la lutte contre la criminalité. Des discours émanant du ministère de l'Intérieur sur la nécessité, voire même l'obligation, qu'ont les citoyens de se prémunir contre le crime, deviennent monnaie courante. Ainsi, l'Etat s'engage dans une nouvelle voie : "il vise maintenant à apporter des changements, certes marginaux mais efficaces, dans les normes, les routines et la conscience de 'chacun'. (...) Il s'agit (...) d'une nouvelle manière d'administrer à distance, une nouvelle façon de gouverner le crime, avec ses propres formes de savoir, ses propres objectifs, ses propres techniques et ses propres appareils. (...) La relation politique entre le citoyen et le gouvernement est de plus en plus remplacée par un contrat commercial entre acheteur et fournisseur. (...) [L]a responsabilisation des individus a pour effet de réduire la dépendance envers l'Etat, mais elle augmente simultanément la dépendance envers le marché et le capital privé".¹²

Cette nouvelle manière d'envisager la gestion de la criminalité, outre le fait qu'elle augmente la dépendance des citoyens envers les marchés privés de la sécurité et par là-même crée deux

sortes de citoyens, ceux qui sont capables de se payer l'arsenal de sécurité et ceux qui n'en ont pas les moyens, est en quelque sorte importée du secteur privé : les assurances, les entreprises privées de sécurité, les entreprises commerciales soucieuses de se prémunir contre les risques de hold-up, de braquage, etc. Il s'agit non pas de punir ou d'assurer la justice, mais de se prémunir contre les risques du crime. La logique est une logique marchande régie par des principes en termes de coûts-bénéfices. Et cette logique devient de plus en plus hégémonique puisque l'Etat semble de plus en plus s'en inspirer. Mais les entreprises privées de sécurité, comme toute entreprise, sont là pour faire du bénéfice. Il est donc dans leur intérêt d'entretenir une image "catastrophiste" de la délinquance.

Ainsi L. Mucchielli s'interroge sur ce qu'il appelle les nouveaux experts de la sécurité. Mis à part les chercheurs et universitaires, on voit apparaître un nombre important d'auteurs dont le discours emprunte au langage scientifique, mais qui sont en réalité des policiers, des marchands de sécurité, des journalistes, bref des auteurs dont les intérêts ne sont pas neutres. Un exemple tout à fait intéressant à ce sujet est celui du "Que sais-je ?" intitulé "Violences et insécurité urbaines" (1998), qui a été vendu à plus de 15.000 exemplaires et constitue en quelque sorte un véritable best-seller. Sans polémiquer sur le contenu de cet ouvrage qui, scientifiquement parlant, laisse largement à désirer, le parcours de ses deux auteurs, Alain Bauer et Xavier Raufer, mérite qu'on s'y attarde. Alain Bauer est, depuis le début des années 90, un expert attitré en matière de sécurité : "en 1994 il crée sa propre société privée de conseil de sécurité : AB Associates. (...) Le marché est plus que lucratif. Sur le site Internet d'AB Associates est affichée la liste des villes qui lui ont passé

commande (...). S'y ajoutent des sociétés en tout genre (dont certains poids lourds comme Disneyland Paris et Airbus), des organismes culturels, publics et parapublics, des syndicats, etc. Mais quand on essaye d'imaginer la taille d'une entreprise capable de réaliser en quelques années autant d'études sur la sécurité, on se prépare une surprise : AB Associates affiche des chiffres d'affaires annuels de plusieurs millions de francs avec... un seul salarié : Alain Bauer, qui porte le titre de président-directeur général".¹³ Xavier Raufer est, quant à lui, journaliste et sympathisant de l'extrême droite en France. Il se spécialise dans l'étude du terrorisme et est amené à côtoyer les hiérarchies policière et militaire. Au fil des ans, Raufer élargit son discours à l'ensemble des violences sociales. Mais quel que soit le phénomène analysé, son discours ne change pas : "il s'agit toujours de dramatiser les menaces, le pays s'engageant dans une 'zone minée', 'un avenir sombre'".¹⁴ En 1993, il est embauché comme directeur de collection aux PUF et recruté par l'Université Paris-II-Assas et y crée en 1998 un diplôme de 3^{ème} cycle : "Analyse des menaces criminelles contemporaines", avec deux options : "Grande criminalité organisée" et "Violences urbaines". La deuxième option est essentiellement animée par A. Bauer.

Si, à première vue, ces deux parcours semblent relativement éloignés, dès 1997, les deux auteurs oeuvrent ensemble. Dans une tribune publiée dans le Figaro en novembre 1997, ils appellent à l'élaboration "d'une nouvelle doctrine de la sécurité intérieure et demandent qu'elle soit systématiquement enseignée dans les écoles de fonctionnaires spécialisés et dans les universités. Pour eux, 'l'Etat doit sortir d'un rêve arrogant et archaïque dans lequel il gère seul la défense et la sécurité' et doit s'ouvrir à des partenaires nouveaux, dont 'des

experts venus du privé et des entreprises spécialisées'. Ce texte est un véritable programme. Il ne se contente pas de dénoncer le laxisme de l'Etat, de dramatiser l'évolution de la délinquance juvénile et de lier les violences urbaines au terrorisme, il annonce aussi le remède : une nouvelle pensée sécuritaire et une action définie de concert avec les experts privés de sécurité".¹⁵

Nous avons jusqu'ici tenté de démontrer, d'une part, que l'Etat, dans sa lutte contre la criminalité, est de plus en plus influencé par une logique marchande et, d'autre part, que le secteur privé de sécurité induit une certaine manière de lire la criminalité et sa gestion. A première vue, il pourrait paraître étonnant que l'Etat, dont une des missions est d'assurer la sécurité des citoyens et donc de réduire la délinquance, épouse largement le discours sur l'augmentation de la délinquance puisque c'est reconnaître son impuissance à gérer une de ses missions essentielles. Mais c'est perdre de vue les changements fondamentaux qui affectent la pensée d'Etat depuis 20 ans maintenant.

Jusque dans les années 80, l'Etat se veut le garant de l'intérêt général. Il est sensé apaiser les tensions entre groupes sociaux constitués, essentiellement entre le monde ouvrier et le patronat. La "peur" du communisme continue à hanter les esprits. La sécurité est d'ailleurs essentiellement interprétée en termes de sécurité extérieure. Les débats politiques se concentrent sur l'inscription de la Belgique dans le cadre de l'Alliance atlantique, sur la guerre froide et la course aux armements. La sécurité intérieure est, quant à elle, pratiquement entièrement dévolue au maintien de l'ordre.

Tout au long des années 90, un nouveau discours se construit que nous

13. Mucchielli, L., "Violences et insécurité; fantasmes et réalités dans le débat français", Paris, La Découverte, 2001, pp. 33-34.

14. Ibid., p. 36.

15. Ibid., p. 37.

appellerons le discours de la Troisième Voie. Il nous semble induit par deux événements clés qui s'alimentent l'un l'autre :

- La première guerre du Golfe qui fait replonger l'économie mondiale. Cette récession économique semble avoir comme conséquence essentielle la prise de conscience par les différents gouvernements que l'Etat n'est pas omnipotent. En effet, la crise économique acquiert maintenant une dimension structurelle. Quelles que soient les politiques économiques appliquées par les gouvernements, elles atteignent leurs limites. Or, cette prise de conscience induira, nous semble-t-il, un nombre important de changements. Premièrement, l'émergence d'un discours managérial dans les politiques publiques. Les pouvoirs publics prennent conscience de leurs limites. Il faut à tout prix évaluer les politiques menées pour pouvoir les réajuster au cas où elles manqueraient leur cible. Deuxièmement, comme l'Etat ne peut pas tout, il faut qu'il en appelle - tel le discours managérial à l'égard des cadres dans l'entreprise - à la responsabilité du citoyen et passe avec lui un contrat clair sur ce qu'il peut et ne peut pas faire. La cohésion sociale n'est alors plus garantie par une action imposée par l'Etat. Chaque individu doit y participer activement. C'est désormais sur l'individu que reposent les politiques publiques. De plus, l'intervention de l'Etat devient proactive. Il n'attend pas qu'un risque social se produise, il l'anticipe;

- La chute du mur de Berlin : il n'y a plus d'alternative au capitalisme, ce qui entraîne deux conséquences essentielles. Premièrement, L'Etat ne peut plus mener une politique économique interventionniste. Tout au plus peut-il promouvoir une

politique qui favorise la croissance économique en créant un climat de confiance pour les entreprises. Et gérer les conséquences de la régression sociale que cette politique entraîne, par exemple en termes de délinquance. Deuxièmement, la notion de sécurité change totalement de contenu. Elle n'est plus liée à la peur du communisme (sécurité extérieure et intérieure), elle se préoccupe de la gestion de la délinquance. Or, dans une gestion proactive de la délinquance, l'Etat doit faire en sorte que les risques de celle-ci diminuent, c'est-à-dire développer des politiques proactives en matière de justice et de sécurité, faire en sorte que les délinquants, perçus comme des individus responsables au même titre que n'importe quel autre citoyen, aient moins d'opportunités de passage à l'acte. D'un autre côté, comme le démontrait D. Garland, les citoyens "honnêtes" sont appelés à prendre leurs responsabilités et à se prémunir contre tout risque de délinquance.

Une nouvelle pensée d'Etat est en train de se mettre en place qui induit une lecture particulière de la criminalité et de sa gestion et qui est largement inspirée par la pensée libérale. La sécurité devient un bien de consommation comme les autres, régie par une logique marchande. L'Etat n'est plus là pour assurer l'intérêt général, mais pour inciter, voire contraindre les individus à s'adapter aux changements sociaux.

Notre société est pourtant le théâtre de violences sociales et institutionnelles de plus en plus exacerbées. Mais la construction progressive de la notion d'individu responsable, "libéré" de toute domination et nouvelle cible des politiques publiques, empêche l'interprétation des violences en ces termes.



LA CONSOMMATION D'ALCOOL, LES JEUNES ET L'ENVIRONNEMENT FONT-ILS BON MENAGE ?

Florence VANDERSTICHELEN¹ et Martin de DUVE²

Les jeunes, l'alcool et l'environnement font-ils bon ménage ?

Pour être témoin (ou avoir été acteur !) de débordements en la matière, on peut répondre : non.

Nuisances sonores, olfactives ou visuelles sont souvent à mettre à l'actif d'une consommation d'alcool pas toujours maîtrisée. A Louvain-la-Neuve, la présence de nombreux jeunes pose des problèmes spécifiques en lien avec l'alcool et l'environnement. Tous les acteurs (les étudiants, l'Université, la ville, les habitants) sont conscients des problèmes et cherchent ensemble des solutions. Une Charte, des actions de sensibilisation, une meilleure concertation et le dialogue semblent être le chemin de la réussite.

Dans cet article, nous mettons l'accent uniquement sur les questions d'environnement qui, néanmoins, sont liées aux questions de santé et de sécurité.

Lendemain de guindaille (festivité étudiante) au village. Les jeunes ont fait la fête et ça se voit, ça se sent même ! Gobelets épars, odeurs diverses mêlées de bière et de Dieu sait quoi d'autre encore. La police a dû intervenir à 3 heures du matin alors que, décidément, il n'était pas possible de dormir à un kilomètre à la ronde.

Fiction ? Non, chacun de nous pourrait raconter les bouteilles de "Bacardi" laissées sur le banc du square, les retours de "guindaille" bruyants, pour en être le témoin ou en avoir été l'acteur dans sa jeunesse.

A Louvain-la-Neuve, la question se pose avec d'autant plus d'acuité que le centre de la ville est petit, que la ville est piétonne et, surtout, que le nombre de jeunes, et principalement

d'étudiants, est élevé.

Et lorsque l'on sait que la vie estudiantine est animée, on comprend que tous les acteurs ont dû prendre à bras le corps cette gestion de l'animation, de la fête, de la guindaille afin qu'elles ne nuisent pas à la santé des jeunes, à leur sécurité, ni non plus à l'environnement.

Nous n'aborderons pas ici les questions de santé, et très peu celles de la sécurité qui mériteraient un article à elles seules tant les étudiants et l'Université se préoccupent et s'occupent de ces questions, mais nous ferons un zoom sur la question particulière de l'impact de la fête et de l'animation estudiantine sur l'environnement. Quels sont les constats souvent formulés en termes de

Mots-clés

- environnement
- alcool
- jeunes
- étudiants
- propreté
- nuisances
- Charte

1. Directrice de l'asbl Univers Santé (6 place Galilée, 1348 Louvain-la-Neuve, 010/47 28 28).

2. Chargé de projets à Univers Santé.

Cet article a été rédigé avec l'aimable collaboration de

.../...

.../...

Roger De Ketele et Marie Welsch (Service d'aide aux étudiants de l'UCL), de Véronique Eeckhoudt (Vice-rectorat aux affaires étudiantes de l'UCL), de Jean Michel Leunens (Service des logements de l'UCL), de Virginie Verton (Groupement des cercles de Louvain), de Damien Bioul (Centre sportif étudiant, CSE - organisateur des 24 heures vélo) et de Pascale Renard (éco-conseillère à l'UCL).

plaintes ? Mais surtout quelles sont les actions menées afin de rendre compatibles fête et environnement ? Quels en sont les acteurs, avec quels moyens ? Comment évaluer l'impact de ces actions ?

Au registre des plaintes

Est-il nécessaire d'évoquer le constat ? On le devine.

La question du bruit est une des plus préoccupantes. Les surfaces d'animation (cercles d'étudiants facultaires, surfaces bar, salles de fête) jouxtent parfois des quartiers habités par des familles. Les plaintes des riverains sont fréquentes (bien qu'en nette diminution depuis quelques années, on y reviendra ci-dessous) lorsque la musique va trop fort, lorsque les joyeux guindailleurs (étudiants fêtards) communiquent leur joie à tue-tête en pleine nuit. La ville est piétonne et le guindailleur traverse tout le centre pour rejoindre son "kot". Tout le monde en "profite" ! Jürgen Engerisser, étudiant, responsable des régionales étudiantes de l'UCL n'est pas dupe. "De ma chambre qui se situe au-dessus de la surface bar, j'aperçois la chambre d'un enfant qui essaie de s'endormir. Impossible avec le bruit que nous faisons". Le bruit ne dérange pas que les habitants, mais aussi d'autres étudiants. Bref, c'est une question de nuisance environnementale qui a dû être prise en mains de façon très sérieuse.

Autre constat, autre plainte. Nous pourrions la formuler nous-mêmes. "A certaines périodes de l'année (somme toute peu nombreuses heureusement !), il serait préférable que nous venions au bureau chaussés de bottes. Il s'avère qu'Univers Santé se situe en plein cœur d'un des quartiers les plus animés. Et, de temps à autre, des fêtards sont venus soulager leur vessie ou leur estomac sur notre porte arrière, un petit coin sympathique, bien à l'abri des regards". Il y a quelques années, de nombreux gobelets jonchaient

régulièrement le sol avoisinant les surfaces d'animation.

La problématique de la gestion des déchets est réelle aussi. Le volume des gobelets est tel que la décharge voisine n'accepte plus ces conteneurs.

Ces constats sont en partie dépassés mais resurgissent de temps à autre. Un travail colossal de sensibilisation, de multiples actions menées par des partenaires tout aussi multiples viennent pratiquement à bout des nuisances environnementales liées à la fête et à la consommation d'alcool à Louvain-la-Neuve.

Une Charte

La Charte Aune (animation universitaire) est bien connue des étudiants organisateurs de l'animation. Elle lie les autorités de l'Université et chaque entité d'animation étudiante (les cercles facultaires, les régionales). Véronique Eeckhoudt, chargée de mission au vice-rectorat, rappelle que cette Charte trouve son initiative dans les plaintes liées surtout aux nuisances sonores dans le contexte d'une ville en plein essor au milieu des années 90. Des travaux importants ont été effectués afin que les surfaces d'animation puissent être utilisées portes closes, évitant ainsi que le bruit et la musique ne se propagent dans le voisinage. L'Université a investi des sommes importantes dans ces travaux et souhaitait dès lors régler l'usage de ces surfaces. Cette Charte vise avant tout à créer à Louvain-la-Neuve une animation de qualité, invitant les étudiants à développer des aspects sociaux, culturels, en santé, et en lien avec les facultés universitaires. La fête n'étant qu'un des aspects de cette animation.

3 heures du mat', pas plus

Un volet plus technique régit notamment les questions liées aux

nuisances sonores. Un cercle ne peut organiser qu'une seule soirée hebdomadaire jusqu'à 3 heures du matin et ce durant certaines périodes de l'année. Les autres jours, la musique ne peut en aucun cas être entendue de l'extérieur. Les questions d'hygiène et de nettoyage sont également précisées dans ce document signé annuellement par les nouveaux responsables des surfaces d'animation. Deux fois par an, le vice-recteur et plusieurs représentants de l'Université se rendent sur les lieux pour une discussion autour des questions d'animation, de sécurité mais aussi autour de ces questions d'environnement. Au point de départ, les étudiants étaient très réticents à signer cette Charte. Certains ont même refusé de la signer se privant dès lors des subsides de l'Université. Aujourd'hui, Véronique Eeckhoudt observe que les mentalités ont changé, que ce qui paraissait trop exigeant apparaît aujourd'hui plus acceptable.

Cependant, l'application de ces règles n'est pas toujours évidente. Et la Charte ne se substitue pas à la réglementation communale qui, *in fine*, régit les questions de tapage nocturne. Virginie Verdon, responsable du Groupement des cercles témoigne : "Fermer un cercle à trois heures du mat', sans créer d'émeute, demande toute une stratégie. Il faut déjà diminuer la musique bien à l'avance et espérer que la salle se vide dès lors petit à petit. Pour les derniers piliers de bar, il y a aussi une manière de les inviter à quitter dans le calme. Pas évident !". Le Service d'aide aux étudiants de l'UCL et Univers Santé proposent un module de formation à la communication non violente permettant, notamment, ces fins de soirée en douceur et dans le calme. Cette proposition s'inscrit dans le cadre d'un cycle de formation "Vas'y pro", lié aux questions de santé et de communication. Les problèmes de nuisance sonore sont en partie liés à des questions structurelles. Les surfaces d'animation

jouxtent, pour certaines, des lieux d'habitation. Les étudiants refusent la création d'une salle isolée dans laquelle ils pourraient faire tout le bruit qu'ils veulent, craignant dès lors la fermeture de tous les cercles. Pour résoudre ce problème structurel, l'Université, propriétaire pour une part des logements, a transformé une partie de ceux-ci en bureaux, elle a également déménagé certains cercles, précédemment localisés à proximité des habitations.

Un groupe de référés

Que se passe-t-il lorsque la Charte n'est pas respectée ? En cas d'urgence, ou si des manquements sont constatés (notamment dans le domaine de l'hygiène, du bruit, de la propreté), une des parties concernées peut faire appel au groupe des référés en s'adressant à sa présidente. Marie Welsch, présidente du groupe des référés en sa qualité de directrice des services d'aide de l'UCL, explique que les plaintes viennent majoritairement du service des logements. Ce service organise la tournée des gardiens de nuit chargés d'observer l'état d'avancement des soirées organisées par les cercles. Les plaintes viennent également du vice-recteur ou, par son intermédiaire, de la ville ou de la police. "A l'origine, ce groupe de référés a été créé pour sanctionner les infractions à la Charte", explique Marie Welsch. "Mais il y a une évolution dans la manière de dynamiser ce groupe. Maintenant cela dépasse la notion de sanction et c'est devenu un lieu d'échange et de dialogue. Il s'agit de mettre les étudiants devant leur responsabilité". Le groupe est composé d'un président, d'un représentant du service d'aide et un représentant du service des logements, de l'étudiant responsable de la surface d'animation qui est interpellée, de l'étudiant président du Groupement des cercles de Louvain ou de l'étudiant président de la Fédération

des régionales. Le médiateur urbain est invité. "Ces discussions permettent vraiment aux étudiants de comprendre mais également de nous faire part de leurs difficultés vis-à-vis de la Charte. Il faut donner la possibilité aux étudiants de s'exprimer sur ce qu'ils vivent pour que les choses avancent. Le groupe des référés a participé à une réelle conscientisation du respect des autres". Ce sont principalement les plaintes liées aux nuisances sonores qui arrivent sur la table du groupe des référés. Les étudiants organisateurs ont des difficultés à fermer leur salle à l'heure prescrite. Ils invoquent notamment le fait que les jeunes sortent de plus en plus tard (vers minuit). C'est un phénomène que l'on constate également ailleurs. Suite à de nombreuses plaintes, le groupe des référés a soutenu des initiatives diverses pour commencer les soirées plus tôt.

Malgré tout, il y a des "récidivistes" et des sanctions sont appliquées par le groupe des référés : un avertissement, puis un second avec fermeture un soir et affichage de la décision et de son motif sur la porte du lieu afin que les habitués sachent pour quelle raison la salle est fermée. La décision est transmise au vice-recteur pour information.

Fête bien ça

Si les autorités de l'Université ont pris l'initiative d'une Charte, les étudiants ne sont pas en reste et ont pris l'initiative d'une campagne de sensibilisation intitulée "Fête bien ça". Roger De Ketele, du Service d'aide aux étudiants de l'UCL, a accompagné ce projet. "Cette campagne prend son origine, explique-il, dans le ras-le-bol des comitards (entendez des étudiants responsables d'un cercle ou d'une régionale)". Des étudiants boivent, font des excès, négligent l'environnement et ce sont les comitards qui font le sale

boulot de nettoyage et qui encaissent les plaintes des autorités et du voisinage. La demande des étudiants était forte d'aboutir à une campagne de sensibilisation. Les réflexions et cogitations ont abouti à la création d'une affiche ciblant le problème du bruit, des "pipis" n'importe où, des déchets : gobelets, mégots, canettes, etc. Cette affiche a été placardée dans toutes les surfaces d'animation et un peu partout dans la ville et l'Université. Son effet ? "Difficile à mesurer", explique Roger De Ketele, "mais on constate que si l'affiche n'a été présente qu'un an - sans doute lié à des questions de budget - son message persiste dans les carnets de baptême des étudiants". Par exemple, la "Tournaisienne" (regroupement des étudiants originaires de cette région) spécifie dans son carnet de baptême : "Bleu, Louvain-la-Neuve est une ville comme les autres, où tout le monde doit essayer de vivre en harmonie. Alors, s'il t'arrive de rentrer tard, ne réveille pas tout le quartier. Si tu es malade ou si tu as trop bu, s'il te prend des envies de te soulager, pense aux autres et ne le fais pas n'importe où !! Respecte ta ville et ton environnement !!!". Respect qui est rappelé également dans le protocole du baptême dans lequel les organisateurs des baptêmes étudiants "s'engagent à développer des actions contribuant au nettoyage des lieux de baptême publics et privés et sensibiliser les étudiants au respect de la ville et de l'environnement". Une visite guidée de la ville est organisée par Univers Santé et proposée par les responsables étudiants aux "bleus" afin qu'ils se rendent compte qu'il ne s'agit pas d'un campus réservé aux étudiants, mais d'une ville dans laquelle ils doivent s'intégrer. "Le rôle d'un permanent adulte dans ce processus étudiant, c'est un rôle d'appui que je veux discret", explique Roger De Ketele. "Peut-être trop discret, s'interroge-t-il : les étudiants passent, d'autres arrivent, faut-il leur rappeler l'action de leurs aînés ?".

Barbecue entre voisins

Autres étudiants, autre initiative étudiante, celle du barbecue entre voisins. "Là aussi, il y avait à la base une prise de conscience par les étudiants de la plainte des habitants", explique Roger De Ketele. "Aidez-nous à prendre contact avec les habitants". Les étudiants se voyaient mal frapper à la porte de l'Association des habitants. "Mon rôle a été de faciliter les contacts, de mettre en relation. Nous avons convié autour de la table les étudiants responsables de l'animation et les habitants d'un quartier. Après un temps d'écoute des besoins et des attentes mutuels, est née l'idée d'une rencontre festive". Celle-ci s'est concrétisée par une après-midi d'animation des enfants du quartier par les étudiants et une participation de tous à un barbecue.

Est-ce un coup dans l'eau ? "Je ne le pense pas, bien que cette initiative soit restée sans suite formelle. Mais ces actions qui créent du lien et une écoute mutuelle me semblent bien plus importantes que des réunions pour savoir où placer un nouvel urinoir". Dans le même sens, dans un autre quartier de la ville, les étudiants responsables de cercles ont également pris l'initiative de rencontrer les responsables du Foyer résidentiel voisin. Ici, cette rencontre s'est institutionnalisée. Les rencontres ont lieu deux fois par année. On est passé d'une logique de confrontation à une logique de concertation. Sous l'impulsion du groupe des référés et de la Charte Aune, de multiples autres actions de sensibilisation sont mises en œuvre par les étudiants. Comme, par exemple, ce cross dans les bois, sacs poubelle à la main, afin d'allier sport et souci de l'environnement.

L'après guindaille

Pour reprendre les termes du responsable étudiant des régionales,

une guindaille citoyenne est-elle possible ? L'est-elle notamment du point de vue de la gestion de l'après guindaille ? Jean-Michel Leunens est directeur du Service des logements de l'UCL et également responsable des surfaces d'animation. "Une bonne part des plaintes du voisinage porte sur la question de la propreté. Ne venant pas à bout de cette question, avec les responsables étudiants, nous avons pris un grand plan de la ville, nous avons quadrillé les quartiers d'animation et déterminé la zone de nettoyage à prendre en charge quotidiennement par chacun des lieux d'animation". Les six premiers mois ont été pénibles, mais maintenant, ça marche. "Nous avons mis à leur disposition tout le matériel nécessaire : des sacs poubelle, des conteneurs en nombre suffisant". Une dose de contrainte, une dose de négociation. Côté contrainte : si le nettoyage n'est pas effectué, l'UCL facture le nettoyage effectué par des professionnels. Côté négociation et dialogue, c'est avec les étudiants qu'une solution a été trouvée. "C'est un effort de tous, constate Jean-Michel Leunens, les services de l'UCL, les étudiants. C'est un travail de grande collaboration". Bémol cependant de la part du monde étudiant : "Que font les commerçants ? Il n'y a pas que les étudiants qui devraient nettoyer, mais aussi les vendeurs de frites, de hamburgers dont on doit ramasser nous-mêmes les déchets".

Côté bruit, on envisage aujourd'hui de baliser des itinéraires de fin de guindaille. La partie n'est pas gagnée, parce qu'il faudra sensibiliser les jeunes à l'utilisation de cet itinéraire.

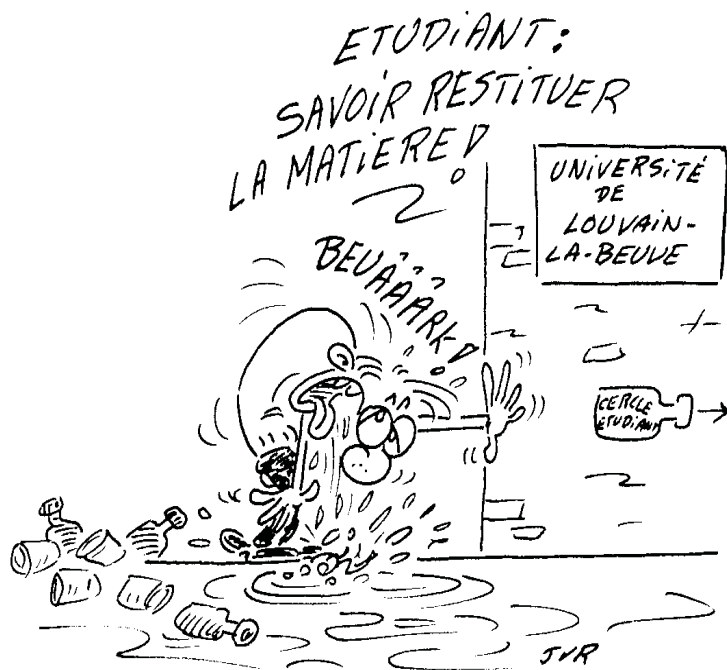
Des tonnes de gobelets à recycler

La plus grosse difficulté, ce sont les gobelets, les tonnes de gobelets. A tel point que la décharge de Mont-Saint-Guibert n'accepte plus les conteneurs.

"L'environnement, constate Virginie Verton, responsable du Groupement des cercles, c'est dans l'air du temps, au niveau des étudiants aussi. On produit en une soirée deux conteneurs de gobelets, sans parler de la déco. C'est

trop! On a tenté, sans succès encore, la création de gobelets à recycler. Mais les brasseurs sont très réticents". Autre piste, la chope en grès. Ici ce sont les étudiants qui sont réticents et même la police qui, pour des raisons évidentes de sécurité, interdit la présence de contenants en verre lors des grosses soirées. Autre piste, le gobelet à utiliser toute la soirée. Encore faudrait-il que cela rentre dans les mœurs et que les gobelets soient plus solides.

Nous l'avons donc compris, les questions d'environnement liées à la "guindaille" sont au centre de bon nombre de discussions, tant du côté des autorités que du côté des étudiants. Les sanctions existent, mais la sensibilisation, la concertation et le dialogue sont les axes privilégiés et semblent être la bonne route à suivre pour poursuivre les efforts. Pussions-nous espérer que cette conscientisation progressive aboutisse à un questionnement individuel plus large, tant en matière d'environnement, qu'en matière de consommations.



Interview de Pascale Renard

Éco-conseillère pour l'UCL, elle travaille pour l'Administration des domaines et le Service de radioprotection et de sécurité
(la propreté urbaine est une des missions qui lui sont confiées)

Quel est le rôle de l'éco-conseillère ?

Il s'agit d'agir sur la propreté et le cadre de vie. Pour cela, je dirige une équipe de trois personnes. Il s'agit, entre autres, d'assurer la propreté urbaine autour des cercles estudiantins. Par exemple, dans le cadre des "bleusailles" et des baptêmes, il est demandé aux étudiants d'assurer la gestion des déchets liés à ces activités. Mais, pour les soutenir dans cette démarche, nous assurons la finition du travail, pour autant que les étudiants aient respecté leur part du boulot, et nous mettons à leur disposition des moyens pour évacuer les déchets générés par ces activités vers les filières adaptées. Des moyens de contrôle plus précis des éventuels pollueurs ont également été mis en place.

Nous allons donc vers une gestion plus organisée. L'objectif étant d'assurer une meilleure compréhension de ces règles par le monde étudiant par le biais de séances d'information et de promouvoir une communication accrue en amont des événements.

En cas de manquement, les plaintes sont envoyées au groupe des référés qui, en concertation avec les personnes incriminées, statuera sur les éventuelles sanctions ou solutions pour l'avenir. Cependant, pour des faits moins graves ou nuisibles à l'environnement, souvent un simple coup de fil au cercle suffit pour régler les soucis. Avant le rôle de sanction, le dialogue et la concertation priment et cela se passe généralement bien.

En amont, que mettez-vous en place pour éviter tout litige ?

Lors de la rencontre programmée entre les différents acteurs de la vie étudiante, de l'Université et de la ville, j'explique mon rôle d'éco-conseillère. Je fais part de mon souhait de collaborer et de dialoguer avec les étudiants, je leur donne mes coordonnées et ils savent donc qu'ils peuvent faire appel à nos services ou nos conseils et cette séance d'infos permet également de savoir vers quelles personnes se diriger pour trouver des solutions aux difficultés que ces étudiants peuvent rencontrer dans le cadre de leurs actions.

Observez-vous des problèmes d'environnement spécifiquement liés à la consommation d'alcool ?

Les principales difficultés que nous rencontrons sont : se soulager dans des endroits inadéquats; les arbres et arbustes régulièrement mutilés lors des retours de guindaille; les cris et les chants à toute heure; les dégradations du mobilier urbain; les barbecues intempestifs autour du lac où, bien souvent, on retrouve du verre cassé, ce qui représente un risque pour les familles se promenant là le week-end; l'utilisation du mobilier urbain pour en faire du bois de chauffage; encore récemment une dizaine de poubelles ont été jetées dans le lac. Ces débordements semblent liés à une surconsommation d'alcool, à l'absence de contrôle social ou à des phénomènes de bande. L'ensemble de ces dégradations et nuisances représente un coût annuel fort conséquent.

Avez-vous observé une évolution depuis que vous assurez cette fonction ?

Au niveau de la propreté, oui. Au niveau de la communication, cela s'est amélioré, mais le contact ne se fait qu'avec les responsables de cercles qui sont déjà bien conscientisés à la problématique. Cependant, cette communication devrait également se faire auprès des usagers de ces cercles car il est difficile d'imaginer de pouvoir gérer tous les individus en même temps. Ces responsables de cercles sont souvent désolés des situations problématiques qu'ils rencontrent ; ainsi, lors de la mise en place des périmètres de nettoyage à effectuer par les cercles sur la place Galilée, une rencontre entre les services, les habitants et les cercles a été organisée. Les familles habitant les logements situés à proximité sont venues témoigner et les étudiants présents étaient bien conscients des nuisances et souhaitaient réellement pouvoir faire quelque chose pour améliorer la situation. Pour notre part, nous sommes bien conscients que nous avons affaire à la "crème" des étudiants, ceux qui prennent des engagements, s'investissent bénévolement dans leur fonction. Mais nous savons aussi que nous sommes déjà très durs avec ces étudiants : il faut fermer le cercle à l'heure; il faut payer les fournisseurs; il ne faut pas avoir de dettes; il faut louer toutes les chambres du kot; il ne faut pas qu'il y ait de bruit; il ne faut pas qu'il y ait des problèmes de propreté aux abords du cercle; il faut qu'ils assurent le respect des règles de sécurité dans les salles. On leur demande donc quantité de choses pour des activités bénévoles qui ne rapportent rien.

Travaillez-vous aussi en concertation avec la ville ?

Pas vraiment, mais je sais que la ville a déjà dû facturer des heures de travail à un cercle reconnu coupable de dégradations et pour lesquelles des prestations d'ouvriers ont été nécessaires. Cela nous arrive aussi de devoir facturer, mais ce n'est pas non plus très courant, c'est arrivé quatre à cinq fois sur trois ans. Mais il n'existe pas de réelle collaboration directe avec la ville sur ces questions car la majorité des nuisances se situent sur le territoire de l'Université, c'est donc géré en interne.

Que pensez-vous devoir encore mettre en œuvre pour assurer au mieux votre mission ?

Je pense que nous devrions reprendre des actions de sensibilisation du grand public pour toucher plus largement les étudiants tout venant afin que tous se sentent responsables de ces questions. ■

Revue de presse sur les drogues et les problèmes liés aux toxicomanies et aux assuétudes

En quelques lignes, un compte rendu succinct des informations parues dans la presse francophone ces trois derniers mois

Pas de grand fait marquant en ce début d'année, mais plusieurs informations intéressantes et/ou interpellantes que je livre à votre sagacité et votre réflexion.

L'alcool est encore largement consommé par les jeunes: "Le nombre de jeunes déclarant que les boissons alcoolisées font partie de leur univers est particulièrement interpellant : à 18 ans, ils sont 68,6 % de garçons et 56,6 % de filles" (Ma Santé, février 2004).

Dans ce domaine, les alcopops (d'alcool et pop, mot américain pour soda), se taillent la part du lion. Ces produits ont tout pour attirer les jeunes : dans les rayons, leur proximité avec les sodas classiques ; le conditionnement, bouteilles attractives et cannettes ; le goût, fruité et sucré ; la couleur, celle des limonades ; leur prix, relativement bas. A base d'alcool pouvant titrer jusqu'à 5,6 %, ils sont cependant interdits de vente aux mineurs. Initialement destinés aux plus de 18 ans, on constate qu'ils attirent surtout les 13-16 ans. Effet de mode dangereux quand on sait que, selon l'OMS, dans le monde, 5 % des décès des jeunes entre 15 et 29 ans sont dus à la consommation d'alcool. En France, l'un de ces produits, le Red Bull, est interdit en raison de sa forte teneur en caféine.

Régulièrement, la question du dopage refait surface : sportifs déclarés positifs, nouveaux produits, techniques plus sophistiquées de dépistage. Ainsi, en Communauté française, la cellule antidopage a pointé, en 2003, une moyenne de cas révélés positifs de 6,85 %. Ces contrôles ont concerné 70 % de sportifs amateurs pour 30 % de professionnels et ont recensé une cinquantaine de produits interdits, dont le cannabis, premier détecté dans les urines. Cette substance est interdite en sport depuis le mois de janvier de cette année. Au vu de ces informations, la ministre de la Santé Nicole Maréchal a décidé de doubler les contrôles en 2004. D'ailleurs, à partir de mars, des tests vont permettre de détecter l'EPO. La ministre ajoute : "Mais il est primordial de mener un travail d'information vers [les] fédérations et les sportifs afin de faire régresser davantage le phénomène. Le futur carnet du sportif, qui

assurera son suivi médical, sera un pas en ce sens" (Le Soir, 08.01.04).

L'Inspection pharmaceutique et des douanes dénonce, quant à elle, la facilité avec laquelle ces produits dopants peuvent être achetés, soit au marché noir, soit via Internet (Metro, 15.01.04).

L'Université de Gand est à la pointe de la lutte antidopage. En effet, son laboratoire de contrôle est le seul du Benelux accrédité par le CIO (Comité olympique international) et l'AMA (Agence mondiale antidopage). Il vient d'acquérir toutes les machines nécessaires à la détection du dopage, dont celui du THG (tétrahydrogestrinone), stéroïde de synthèse découvert l'an dernier dans le milieu de l'athlétisme (La Libre Belgique, 29.01.04).

C'est quand déjà les Jeux olympiques ?

La lutte contre le tabac est toujours une préoccupation prépondérante des responsables de la santé, tant en Belgique que chez nos voisins français et anglais.

Au niveau du prix : la France a, pour la troisième fois en un an, augmenté le montant que devront déboursier les fumeurs pour satisfaire leur "vice" (5,00 €), se retrouvant ainsi en troisième position, derrière la Norvège (7,18 €) et le Royaume-Uni (7,05 €). La Belgique vient loin derrière avec 3,90 €. Mais cela ne devrait pas durer car des hausses conséquentes sont prévues. L'impact du prix semble avoir un effet sur 79% des fumeurs français qui affirment avoir arrêté de fumer (La Dernière Heure, Le Rappel, L'Avenir du Luxembourg, 06.01.04).

Les messages de "prévention" : "Contre les fumeurs, la tactique de l'horreur" titrait FranceSoir le 7 janvier dernier. En effet, "des photos de dents rongées par la nicotine, de poumons métastasés ou de cerveaux atteints par des tumeurs devraient être apposées, d'ici au début de l'année 2005, sur les paquets de cigarettes vendus en France. Des initiatives similaires ont déjà été mises en place au Canada (depuis décembre 2000) et au Brésil et auraient commencé à faire leurs preuves dans

la lutte contre le tabagisme". La télévision française a aussi diffusé des spots publicitaires montrant un homme se mourant d'un cancer consécutif à sa tabagie. La question est de savoir si cette prévention par la peur est efficace à long terme!

Le toxicologue gantois Guido Persoone a, quant à lui, développé un "anti-smoking toxkit" destiné à convaincre les jeunes de 12 à 15 ans de ne plus pas fumer. Pour 60 €, ce kit entend démontrer la toxicité des 4.000 à 6.000 produits chimiques contenus dans la fumée de cigarette, dans la minute, sur de minuscules crustacés (La Libre Belgique, Metro, Le Rappel, L'Avenir du Luxembourg, 25.02.04). Mais que fait donc Brigitte Bardot?!

La législation : Aux Pays-Bas, il est désormais interdit de fumer dans les lieux publics et de travail. En Irlande, les fumeurs seront bientôt interdits d'accès aux pubs. La Norvège et la Suède se sont engagées à légiférer dans ce sens dans les prochains mois. La Grande Bretagne a également prévu de mettre en place une loi restrictive (Le Figaro, 02.01.04).

En Belgique, depuis le 1^{er} janvier 2004, il est interdit de fumer dans les trains (La Dernière Heure, 02.01.04).

Dans deux ans au plus tard, "le droit à un lieu de travail sans tabac" devrait être fixé par arrêté royal (La Libre Belgique, Le Soir, La Nouvelle Gazette, Le Rappel, L'Avenir du Luxembourg, La Dernière Heure, 10.01.04).

A un autre niveau, le plan fédéral de lutte contre le tabagisme prévoit l'interdiction de vendre des cigarettes aux jeunes de moins de 16 ans et une information plus pointue quant aux risques liés au tabac (La Meuse, le Rappel, L'Avenir du Luxembourg, La Libre Belgique, 15.01.04).

Pour en terminer avec la rubrique "drogues", je vous livre in extenso une info dont je vous laisse seul juge. On pouvait le lire, dans Le Soir du 26 février : "Les gendarmes de Guebwiller (Haut Rhin) ont convoqué un jeune homme de 19 ans après la découverte d'une photo le montrant avec un joint. Un appareil photo numérique avait été perdu sur les pistes de ski et rapporté à la gendarmerie qui a visionné les clichés sur la carte mémoire. Le propriétaire, qui s'est présenté pour déclarer la perte de l'objet et finalement le récupérer, a donné le nom de son camarade". Ca fait le plaisir de voir que la conscience professionnelle et le civisme ont toujours droit de cité!

Au centre de documentation de Prospective Jeunesse Dernières acquisitions pouvant être consultées et/ou empruntées

A l'heure où la nouvelle "loi drogues" laisse planer un flou très artistique sur, entre autres, la détention et la culture (en - très - petite quantité il est vrai) et où les différents tribunaux du pays condamnent à plusieurs années de prison les apprentis jardiniers qui se sont essayés à produire des plants de cannabis, apparaissent sur les étagères des libraires plusieurs ouvrages, souvent très richement illustrés, qui vous disent tout, vous guident pas à pas, et vous proposent, étape par étape, des méthodes de culture pour débutants.

Comme le précise l'un de ces livres dans un avertissement, Prospective Jeunesse présente ces ouvrages à titre d'information et n'encourage en rien ses lecteurs à enfreindre la loi.

Voici les références de ces ouvrages

"I love it. Un livre de la culture du chanvre indien et bien davantage", Michael D. Meredith.
MAMAEDITIONS.COM, Paris, 2001, 191 pages, 30,00 (réf. PJ : DM 56).

"Jardin d'intérieur : le cannabis", Philippe Adams
Editions du Léopard, Paris, 2002, 222 pages, 30,00 (réf. PJ : DM 57).

Culture en placard, Ed Rosenthal
Editions du Léopard, Paris, 2000, 123 pages, 12,20 (réf. PJ : DM 58).

Les Cahiers de Prospective Jeunesse

Titres parus depuis 1996

1996

Cahier 1 : pratiques judiciaires en matière de consommation de produits illicites (épuisé : copie disponible)

1997

Cahier 2 : privé ou public : quels espaces de liberté ?

Cahier 3 : école et prévention (tome 1) (épuisé : copie disponible)

Cahier 4 : école et prévention (tome 2) (épuisé : copie disponible)

Cahier 5 : situations des jeunes adultes (18 - 25 ans)

1998

Cahier 6 : école et prévention (tome 3)

Cahier 7 : la question du plaisir, le plaisir en question (tome 1)

Cahier 8 : la question du plaisir, le plaisir en question (tome 2)

Cahier 9 : la question du plaisir, le plaisir en question (tome 3)

1999

Cahier 10 : la question du plaisir, le plaisir en question (tome 4)

Cahier 11 : économie souterraine ou économie des exclus ? (tome 1)

Cahier 12 : économie souterraine ou économie des exclus ? (tome 2)

Cahier 13 : drogues et prison (tome 1)

2000

Cahier 14-15 (numéro double) : drogues de synthèse : de la prévention des risques aux risques de la prévention (actes de la journée d'étude d'Eurotox du 3.12.1999)

Cahier 16 : drogues et prison (tome 2) et Economie souterraine ou économie des exclus (tome 3)

Cahier 17 : drogues et cultures

2001

Cahier 18 : cannabis et autres drogues : la dépénalisation en questions (tome 1)

Cahier 19 : les alicaments : entre nutriments et médicaments

Cahier 20 : cannabis et autres drogues : la dépénalisation en questions (tome 2)

Cahier 21 : cannabis et autres drogues : la dépénalisation en questions (tome 3)

2002

Cahier 22 : la famille (tome 1)

Cahier 23 : le secret professionnel

Cahier 24 : la famille (tome 2)

Cahier 25 : radioscopie du monde enseignant (l'école - tome 1)

2003

Cahier 26 : monde du travail et psychotropes

Cahier 27 : la réduction des risques (tome 1)

Cahier 28 : la réduction des risques (tome 2)

Cahier 29 : à l'école des jeunes (l'école - tome 2)

Pour commander l'un de ces numéros ou vous abonner, contactez Claire Haesaerts, Secrétaire de Rédaction, à Prospective Jeunesse (tél. : 02/512.17.66, fax : 02/513.24.02, e-mail : claire.haesaerts@prospectivejeunesse.be).

S

Editorial

Antoine BOUCHER

1

O

DOSSIER : CONTEXTES ET CONSOMMATIONS

M

- "Consommer ? Ben ouais, obligé !"

Madeleine GUYOT

3

- Génération cannabis :

D'une prévention pour à une prévention par les jeunes

Luc DESCAMPS et Cécile HAYEZ

8

M

- Consommation de psychotropes et contexte prohibitionniste :
Enlèvement ou pragmatisme ?

Patrick ANTOINE

14

A

- La sécurité : un bien de consommation comme les autres ?

Carla NAGELS

18

- La consommation d'alcool, les jeunes et l'environnement
font-ils bon ménage ?

Florence VANDERSTICHELEN et Martin de DUVE

23

I

La revue de presse de Prospective Jeunesse

31

R

E